



CARNET DE BORD PORTEFOLIO

NOM :

PRENOM :

EMJM TPTI

*Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie :
Histoire, Valorisation, Didactique*

2022/2023

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Centre Maher - 9, rue Malher
75004 PARIS
tél : 33 (0)1 44 78 33 28/73
tpti@univ-paris1.fr (administration)
mastertpti@univ-paris1.fr (pédagogie)


Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du master TPTI	p. 04
1.1 Le consortium TPTI	p. 05
1.1.1 <i>Les partenaires qui délivrent le diplôme</i>	p. 05
1.1.2 <i>Les partenaires associés</i>	p. 11
1.1.3 <i>Contacts</i>	p. 12
1.2 Organisation des études	p. 17
1.3 Modalités et apports de la mobilité	p. 19
1.3.1 <i>Mobilité de cursus</i>	p. 19
1.3.2 <i>Mobilité de spécialité</i>	p. 19
1.4 Le projet tutoré	p. 20
1.5 Le mémoire de fin d'étude	p. 21
1.5.1 <i>Validation de l'acquisition de compétences</i>	p. 21
1.5.2 <i>Composition du mémoire</i>	p. 21
1.5.3 <i>Règles de présentation du mémoire et charte graphique</i>	p. 22
1.5.4 <i>Remise du mémoire et soutenance</i>	p. 23
1.5.5 <i>Normes bibliographiques</i>	p. 24
1.5.6 <i>Normes présentation des sources</i>	p. 25
1.5.7 <i>Modèle de présentation couverture</i>	p. 27
1.5.8 <i>Modèle de présentation quatrième de couverture</i>	p. 28
1.6 Chronogramme de suivi du mémoire	p. 29
1.7 Règlement de contrôle des connaissances	p. 31
1.7.1 <i>Généralités</i>	p. 31
1.7.2 <i>Organisation des études</i>	p. 32
1.7.3 <i>Conditions d'accès</i>	p. 32
1.7.4 <i>Inscriptions</i>	p. 33
1.7.5 <i>Modalités de contrôle des connaissances</i>	p. 34
1.7.6 <i>Notation des épreuves</i>	p. 36
1.7.7 <i>Condition d'obtention du diplôme</i>	p. 38
1.7.8 <i>Attribution du grade de master</i>	p. 39
1.8 Note sur les différents systèmes d'évaluation et de notation dans les universités diplômantes	p. 41
1.9 Règlement intérieur : respect des lois et des normes d'immigration, demandes d'absence et de congés	p. 42
1.10 Diplômes délivrés	p. 43

2. Promotion 16 TPTI (2022/2024)	p. 44
2.1 Promotion 16 : étudiants	p. 44
2.2 Promotion 16 : chercheurs invités	p. 46
3. Descriptif des enseignements	p. 47
3.1 Semestre 1 Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	p. 47
3.2 Semestre 2 Université de Padoue	p. 64
3.3 Semestre 3 Université d'Évora	p. 71
3.4 Mobilité de spécialité	p. 77



1. Présentation de TPTI

L'EMJM TPTI forme au patrimoine industriel, à l'expertise des environnements techniques historiques, à la patrimonialisation des savoirs techniques, à la gestion des paysages techniques et de la production. Proposé par les Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France), Padoue (Italie), Évora (Portugal), l'Université Polytechnique de Prague (République Tchèque), Oviedo (Espagne), Sfax (Tunisie), l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), l'Université de Kagoshima (Japon) et l'Université Nationale de Cordoba (Argentine), il s'adresse aux historiens, architectes et métiers de la culture, aux économistes et gestionnaires spécialisés dans le patrimoine culturel.

Le diplôme s'obtient en deux ans. L'admission se fait sur projet à partir d'un site dédié. Le cursus (120 ECTS) comprend les modules de la mobilité de cursus (formation pratique et méthodologie, 30 ECTS ; séminaires fondamentaux : Histoire des techniques, Patrimoine industriel, Paysages culturels de la technique, 45 ECTS ; des cours de langue : français, anglais, italien et portugais, 15 ECTS) ; une mobilité de spécialité à choisir en fonction du projet professionnel (Socio-histoire des technologies contemporaines ; Analyse socioculturelle des espaces industriels et du quotidien ; Histoire, archéologie et développement durable ; Patrimoine matériel et immatériel en Afrique de l'Ouest ; Gestion du patrimoine dans une approche « globale » ; Systèmes patrimoniaux et paysages culturels, 5 ECTS) ; la rédaction et la soutenance du mémoire de fin d'étude au S4 (25 ECTS).

Les étudiants suivent le même parcours du S1 au S3. Le cursus débute à Paris (S1), se poursuit à Padoue (S2), puis à Évora (S3). Au S4, les étudiants rejoignent leur université de spécialité (Prague, Oviedo, Sfax, UCAD, Kagoshima, Cordoba), puis leur université de soutenance. Le secrétariat parisien organise la mobilité, l'obtention des visas et le suivi administratif du cursus. L'organisation de l'hébergement est prise en charge par les Universités d'accueil, qui peuvent soit proposer aux étudiants une place au sein des résidences universitaires, soit leur donner des conseils pour trouver un logement dans le secteur privé, de même que les informer sur les activités sportives et culturelles. Le suivi pédagogique se fait en présentiel et avec les plateformes d'*e-learning*. Les langues d'enseignement et de rédaction sont le français et l'anglais. Des cours de perfectionnement sont inclus dans le cursus, ainsi qu'une initiation au portugais et à l'italien.

La capacité d'accueil est d'une trentaine d'étudiants. Les candidats doivent être titulaires d'une licence (*Bachelor degree*) ou disposer d'une équivalence ; ils doivent faire état d'un fort intérêt, voire d'une expérience, en pratique muséale, gestion ou valorisation de sites, archéologie industrielle, ou tourisme industriel. Les niveaux exigés en langue sont ALTE 4 ou 5 en Français, 3 ou 4 en Anglais.

TPTI ouvre au doctorat ou à la vie professionnelle : *consulting*, gestion de musée ou de sites, archéologie industrielle ou paléo-technique, tourisme technique et industriel, valorisation de la culture artisanale et technique.

1.1 Le consortium TPTI

1.1.1. Les partenaires qui délivrent le diplôme

Partenaire	Pays	Département/ Laboratoire	Responsable scientifique	Rôle du partenaire associé
P 1 - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	France	Centre d'Histoire des Techniques/ IHMC	V. Nègre	- Lieu de détachement - Jury de master - Université diplômante - CSLM
P 2 - Université d'Évora	Portugal	IIFA- Institut de Recherche et Formation Avancée (avec le support du centre de Recherche CIDEHUS)	A. Cardoso de Matos	- Lieu de détachement - Jury de master - Université diplômante - CSLM
P 3 - Université de Padoue	Italie	Dipartimento di Scienze Storiche, Geografiche e dell'Antichità (DiSSGeA)	M. Bertilorenzi	- Lieu de détachement - Jury de master - Université diplômante - CSLM
P 4 - Université polytechnique de Prague	République Tchèque	Laboratory of the History of (Electro)technolog y – Faculté d'électricité/Facult y of Electrical Engineering	M. Efmertová	- Lieu de détachement - Jury de master - Accorde des crédits ECTS - CSLM
P 5- Université d'Oviedo	Espagne		J. Uria	- Lieu de détachement - Jury de master - Accorde des crédits ECTS - CSLM
P 6 - Université de Sfax	Tunisie	Département d'histoire	S. Mokni	- Lieu de détachement - Jury de master - Accorde des crédits ECTS - CSLM
P 7 - Université Cheikh Anta Diop de Dakar	Sénégal	Département d'Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines	M. Sall	- Lieu de détachement - Jury de master - Accorde des crédits ECTS - CSLM

P8 - Université de Kagoshima	Japon	Department of Architecture and Architectural Engineering (AAE)	J. Kikata	- Lieu de détachement - Jury de master - Accorde des crédits ECTS - CSLM
P9 - Université Nationale de Cordoba	Argentine	Facultad de Arquitectura, Urbanismo y Diseño	H. Peschiutta	- Lieu de détachement - Jury de master - Accorde des crédits ECTS - CSLM

1. L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (coordinatrice du projet, France)



L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est l'une des plus anciennes et des plus grandes universités françaises. Le premier semestre du Master Erasmus Mundus se déroule au sein de l'Ecole d'Histoire de la Sorbonne reconnue en Europe pour le caractère novateur de ses recherches et de ses approches. Les cours ont lieu au cœur de la capitale, dans le quartier du Marais et sur le site historique de la Sorbonne. Les étudiants bénéficient de plusieurs bibliothèques dont la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et la bibliothèque spécialisée du Centre d'histoire des sciences et d'histoire des techniques.

Le semestre se focalise sur l'histoire et l'anthropologie des techniques. L'équipe enseignante est formée par des enseignants chercheurs spécialistes de l'histoire et des praticiens de la culture.

2. L'Université de Padoue (Italie)

L'Université de Padoue, fondée en 1222, il y a 800 ans, est l'une des plus anciennes et prestigieuses universités européennes. Première université italienne dans



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

l'évaluation nationale de la qualité de la recherche depuis 2004, elle compte sur 32 départements, 8 écoles, l'école d'études supérieures « Galileo Galilei », 29 bibliothèques, 4.550 enseignants et 63.000 étudiants. Le TPTI à Padoue est organisé au sein du département de Sciences historiques, géographiques et de l'Antiquité (DISSGEA), qui est un des meilleurs départements en sciences humaines en Italie et a été sélectionné comme département d'excellence par le Ministère italien de l'Université.

Le semestre 2 l'EMJM TPTI, qui se déroule à Padoue, se focalise sur le patrimoine de l'industrie du point de vue des différentes disciplines impliquées dans la connaissance, la conservation et la mise en valeur de l'héritage industriel.

L'équipe enseignante est formée par des professeurs, des chercheurs universitaires et des experts, qui comptent parmi les meilleurs spécialistes au niveau international. Cette collaboration entre scientifiques et professionnels est essentielle pour développer une interaction systématique entre les disciplines (histoire de l'économie et de la société, histoire de l'industrie et des entreprises, histoire des techniques et du travail, archéologie industrielle, anthropologie, ethnographie, histoire de l'architecture et de l'urbanisme, histoire de l'art, muséographie, gestion des archives, etc.), qui

abordent la connaissance des machines et des cycles de production et les processus de sauvegarde, réhabilitation et gestion des biens liés à la civilisation industrielle.

3. L'Université d'Évora (Portugal)



L'Université d'Évora s'organise en départements groupés en écoles de domaines spécifiques : Arts, Sciences et Technologies, Sciences Sociales et Santé. La plupart des projets de R&D se développent en partenariat national et international. Par l'intermédiaire du master en Gestion et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel, Évora est l'un des premiers établissements au Portugal à offrir une formation sur le patrimoine à ce niveau et à avoir développé l'enseignement et la recherche liés au patrimoine et paysage culturels. La branche TPTI est intégrée à l'Institut de Recherche et Formation Avancée – IIFA (école doctorale) et au centre de recherche CIDEHUS (*Centro Interdisciplinar de História, Culturas e Sociedades*).

Le semestre trois de l'EMJM TPTI, qui se déroule à Évora se focalise sur le patrimoine culturel, le paysage préindustriel et industriel, le renouvellement du paysage, la technologie et la modernisation des villes, le patrimoine industriel et technique, le patrimoine de l'ingénierie. L'équipe enseignante est formée par des professeurs, des chercheurs universitaires, experts en paysage culturel et de l'innovation technique, en histoire et patrimoine, notamment Histoire Moderne et Contemporaine, Histoire et Patrimoine Religieux, Histoire et Patrimoine de l'Ingénierie, Histoire de l'Art et Muséologie.

4. L'Université Polytechnique de Prague (République Tchèque)

Une École d'ingénieurs (*Stavovská inženýrská škola*) a été créée à Prague en 1707. Presque cent ans plus tard, en 1806, elle a été transformée par František Josef chevalier (de) Gerstner en Institut polytechnique de Prague (*Pražský polytechnický institut*), proposant enseignement universitaire regroupé en quatre départements de base (génie civil et de l'eau, architecture, chimie, génie mécanique).



En 1869, sous la Monarchie austro-hongroise dont le Royaume de Bohême faisait partie, cette école technique de Prague a été divisée, selon les langues d'enseignements, en Haute école technique tchèque de Prague (*C. a k. Česká vysoká škola technická*) et K. und k. Deutsche Technische Hochschule in Prag. Après la création de la Tchécoslovaquie indépendante (1918), l'école technique tchèque devient en 1920 l'Université polytechnique tchèque de Prague (*České vysoké učení technické v Praze*) comprenant différentes écoles d'ingénieurs autonomes. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les écoles tchèques n'étaient pas autorisées à enseigner. Aussi, il faut attendre les années 1950 pour que les différentes facultés (génie nucléaire et physique, mécanique, électrotechnique, bâtiment, architecture, transports, technologies d'information et génie biomédical) soient progressivement créées, puis complétées après 1989 dans le cadre de l'Université polytechnique tchèque de Prague. Actuellement, cette dernière offre 450 champs d'étude dans ses huit facultés, plus de 23 000 étudiants étudient là-bas.

Dans le cadre de la Faculté d'électricité, outre les secteurs électrotechniques principaux (le génie électrique, les télécommunications, l'automatisation, l'informatique et l'ingénierie – la faculté produit environ 30% de la production de la recherche de l'Université polytechnique de Prague), l'accent est mis sur l'histoire des techniques et l'histoire économique et sociale qui jouit d'une tradition unique de près de 30 ans à l'Université polytechnique de Prague grâce au professeur Marcela Efmertová. On a assisté progressivement à la mise en place de l'enseignement de l'Histoire des sciences et des techniques (HST) pour les études de premier et de deuxième cycle. Le Laboratoire d'histoire des (électro)techniques a été créé en 2011 et l'accréditation d'État pour le programme d'étude de doctorat en Histoire des sciences et des techniques a été obtenue. Le laboratoire et le secteur accrédité de l'Histoire des sciences et des techniques sont orientés avant tout sur l'histoire des sciences et des techniques, l'histoire de l'industrie et des entreprises, l'histoire de l'économie et des sociétés scientifiques et techniques, les monuments techniques et scientifiques, la mémoire des sciences et des techniques, la réflexion sur la science et la technologie, le transfert de connaissances, ainsi que sur la gestion des archives. Dans le cadre de ces activités, une coopération durable a pris forme et s'est traduite par l'intégration de l'Université polytechnique de Prague dans les consortiums TPTI (master) et HERITECHS (École doctorale à Prague en co-tutelle sous le programme doctoral international, <https://histech.fel.cvut.cz/en/>).

5. Université d'Oviedo (Espagne)



Universidad de Oviedo
Universidá d'Uviéu
University of Oviedo

L'Université d'Oviedo est un établissement public d'enseignement supérieure et recherche de la Principauté des Asturies. Avec plus de 400 ans d'histoire, elle offre un choix complet de diplômes, licences et masters, adaptés à l'Espace Européenne d'Education, dans toutes les branches du savoir avec des universités nationales et internationales et plus de 250 entreprises. Elle réalise 80% des activités de R&D et d'Innovation menées dans les Asturies et dispose de services et d'installations de pointe pour faciliter le transfert des connaissances vers le monde professionnel. Avec une importante projection internationale étroitement liée à son environnement industriel, l'Université figure parmi les neuf premières universités espagnoles avoir obtenu l'accréditation Campus d'Excellence Internationale en novembre 2009.

Le Groupe de recherches *Historia Sociocultural* GRUHSOC et les enseignants du Master en Histoire et analyse socioculturelle ont dirigé des projets qui concernent l'histoire industrielle et les politiques industrielles dans des secteurs comme les mines, l'alimentation et les boissons, ou les chemins de fer. On peut citer entre autres sur le patrimoine : le projet « *Trabajo industrial: identidades, memoria y patrimonio* » financé par l'Université d'Oviedo en 2013 ; les projet « *Recopilación de material científico para candidatura para que la cultura sidrera sea declarada Patrimonio Inmaterial de la Humanidad por la UNESCO* » en 2013 et « *Documentación de la solicitud ante la UNESCO de la candidatura de la cultura sidrera para ser declarada Patrimonio Inmaterial de la Humanidad* » en 2014, financés par les Asturies et le Ministère de l'Elevage et des ressources naturelles régionales. Ils ont participé également à des projets internationaux tels que « *ENGIHR-European Network for Gastrointestinal Health Research* » financé par l'*European Science Foundation* de 2010 à 2014 ; « *150*

aniversario de la llegada del ferrocarril a La Rioja » financé par l'*Instituto de Estudios Riojanos* en 2012 ; « *Crisis y cambios sociales: impactos en el proceso de modernización en la España del siglo XX, 1898-2008* » financé par le Ministère de l'économie et de la compétitivité dans le cadre du Programme national de recherche, de développement et d'innovation, de 2015 à 2017.

6. Université de Sfax (Tunisie)

L'Université de Sfax a été créée en 1986. Elle a connu depuis ses débuts une évolution régulière du nombre d'étudiants, du nombre d'enseignants et de la qualité de formation dans ses établissements. Elle vit de nos jours une nouvelle époque de perfectionnement et de restructuration avec ses 56 laboratoires et 43 unités de recherche relevant de plusieurs spécialités. Durant la dernière décennie, l'Université s'est pleinement inscrite dans la logique de l'ouverture sur l'international ainsi que celle de la bonne gouvernance, de l'assurance qualité et de la modernisation de la gestion. Les programmes européens constituent autant d'opportunité pour l'Université de Sfax de relever les défis de son internationalisation et le développement de sa visibilité auprès de ses partenaires dans les différents pays afin de donner un nouvel élan à son expansion lui permettant d'améliorer son *ranking*.



Plaque tournante des échanges Nord-Sud, elle participe à de nombreux projets internationaux tels que : TEMPUS IV INFOBC (Innovation dans la formation pour les biens culturels: un nouveau curriculum euro-méditerranéen pour la préservation de biens culturels) (544350-TEMPUS-1-2013-1-IT-TEMPUS-JPCR), qui interroge le patrimoine culturel en tant qu'opportunité pour le développement d'activités économiques innovantes offrant des possibilités de développement durable et d'emploi ; Erasmus+ KA2 UNIMED (Union des Universités de la Méditerranée) (561988- EPP-1-2015-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP), dont le but de promouvoir la recherche universitaire et la formation dans la région euro-méditerranéenne pour contribuer au processus de coopération scientifique, culturelle, sociale, et économique.

7. Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)



Créée le 24 février 1957 et officiellement inaugurée le 09 décembre 1959, après une longue évolution marquée par la création d'une École africaine de Médecine, première ébauche d'un enseignement supérieur en Afrique en 1918 (décret du 14 janvier 1918), l'Université de Dakar (devenue Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), le 30 mars 1987) est la plus ancienne université francophone en Afrique subsaharienne.

Elle est composée de six facultés, dix instituts, dont le plus ancien l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) créé en 1936, devenu Institut Fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop, et de cinq écoles supérieures.

L'UCAD compte environ 80 000 étudiants, avec un bon pourcentage d'étrangers accueillis dans les différentes facultés (et plus particulièrement dans celle de Médecine, Pharmacie et d'Odontostomatologie) et écoles supérieures. L'Université, très active dans la coopération internationale, a des accords avec plusieurs universités africaines, européennes, américaines et asiatiques. Elle héberge aussi des Centres d'Excellence.

8. Université de Kagoshima (Japon)

L'université de Kagoshima est située à l'extrémité sud de l'île de Kyushu, dans la partie méridionale de l'archipel japonais. Avec neuf facultés, l'université a pris sa forme actuelle en tant que nouveau système universitaire en 1949, intégrant divers collèges dont le *Zoshikan*, l'ancienne Septième École Supérieure, qui a été créée en 1901. L'université a joué un rôle majeur en produisant un grand nombre de personnes qui ont été formées aux recherches académiques les plus avancées. Aujourd'hui, il y a environ 9 000 étudiants de premier cycle et 2 000 étudiants de deuxième et de troisième cycles, soit un total d'environ 11 000 étudiants. Bénéficiant des avantages de sa situation géographique, ouverte sur les différentes régions d'Asie et installée dans un environnement naturel riche composé de mers, de volcans et d'îles, l'université de Kagoshima encourage des initiatives qui lui sont propres, la recherche sur des questions spécifiques à la région, telles que les îles, l'environnement, l'alimentation et la santé, l'eau et l'énergie, et la prévention des catastrophes, dans le cadre d'une large coopération avec les autres pays asiatiques.



9. Université Nationale de Cordoba (Argentine)



Fondée en 1613, l'Université Nationale de Cordoba est l'une des universités les plus anciennes et les plus prestigieuses d'Amérique latine. Les bâtiments universitaires coloniaux situés au centre-ville ont été déclarés patrimoine mondial par l'UNESCO en 2000. L'UNC a joué un rôle essentiel dans l'histoire nationale et régionale de l'Argentine. Ses facultés couvrent tous les domaines de la connaissance, et elle compte plus de cent centres de recherche, 25 bibliothèques, 17 musées et deux observatoires astronomiques : autant de preuves vivantes de la force florissante d'une université conçue comme une combinaison de tradition, d'innovation et d'excellence.

Fidèle à son engagement envers la communauté, l'UNC développe des interventions et favorise les liens entre l'université et la société en mettant en œuvre des programmes suivants tels que « Université, Société et Prison », « Solidarité étudiante », « Genre », « Politiques sociales, emploi et travail », « Enfance et jeunesse », « Institutions sociales et santé », « Observatoire des pratiques des droits de l'homme ».

1.1.2. Les partenaires associés

Partenaire	Pays	Responsable scientifique	Rôle du partenaire associé
P 1 - Universidad Nacional Autónoma de México	Mexique	S. Niccolai	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P2 - Universidade Tecnológica Federal do Paraná	Brésil	M. Correa da Silva	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 3 - Universidade Federal de Minas Gerais	Brésil	S. Sousa do Nascimento	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 4 - Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou	Burkina Faso	E. Ilboudo Thiombiano	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 5 - Universita degli Studi di Roma la Sapienza	Italie	E. Curra	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 6 - Shanghai Normal University	Chine	L. Tang	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 7 – Benemérita Universidad Autónoma de Puebla	Mexique	H. Morales	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 9 - State University of Bangladesh	Bangladesh	S. Doza	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 10 - Tianjin University	Chine	Z. Ying	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 11 - Museu de Portimão	Portugal	J. Gameiro	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 12 - Musée des Arts et Métiers	France	ML. Estignard	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 13 - Musée National de la Marine	France	O. Quiquempois	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI

P 14 - Musée du Quai Branly - Jacques Chirac	France	V. Guigueno	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 15 - Museo dell'Industria e del Lavoro « Eugenio Battisti »	Italie	R. Capovin	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 16 - Museo Nazionale della Scienza e della Tecnologia Leonardo da Vinci	Italie	L. Ronzon	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 17 - Deutsches Bergbau-Museum Bochum	Allemagne	R. Hillmann	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 18 - Stichting European Museum Academy	Pays-Bas	H. Zipsane	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 19 - Associazione Italiana per il Patrimonio Archeologico Industriale	Italie	E. Currà	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 20 - Fondazione Dalmine	Italie	C. Lussana	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 21 - Centro de Estudos de Cultura, Historia, Artes e Património	Portugal	A. Quintas	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 22 - Sociedade Portuguesa de Estudos de Historia da Construção	Portugal	J. Mascarenhas Mateus	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 23 - Société eMundus	France	B. Rivalland	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI
P 24 - Mémoire et patrimoine	France	P. Barthélémy	- Expertise scientifique et professionnelle - Soutien à la diffusion et à la pérennité de l'EMJM TPTI

1.1.3. Contacts

Contacts scientifiques :

- Valérie NEGRE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
valerie.negre@univ-paris1.fr

Professeur d'Histoire des Techniques à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et titulaire de la chaire d'histoire des techniques, responsable du Centre d'Histoire des Techniques/IHMC, coordinatrice du master EMJM TPTI et du programme doctoral

international HERITECHS ; responsable de cours d'histoire des techniques architecturales à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris.

Thèmes de recherches : histoire de la construction ; littérature technique ; savoirs artisanaux ; représentations de la technique ; matériaux.

Expertises et supervisions : co-responsable de la recherche financée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) (APP Générique 2017) « Pratiques des savoirs entre jugement et innovation. Experts et expertises du bâtiment, 1690-1790 » ; fondatrice et trésorière de l'Association francophone d'histoire de la construction ; experte internationale auprès de l'HCERES pour la France, du Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) pour la Belgique, du Fonds Wetenschappelijk Onderzoek - Vlaanderen (FWO) pour les Flandres, de l'Agenzia nazionale di valutazione del sistema universitario e della ricerca (ANVUR) pour l'Italie ; membre du « Groupe expertise » du Ministère de la culture et de la communication ; co-directrice de la revue *Aedificare* ; membre des comités scientifiques des revues *Construction History*, *Journal of the Construction History Society* (Londres) et *Rassegna di architettura e urbanistica*, *Università la Sapienza* (Rome), et du Comité de rédaction de la revue *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*.

- Marco BERTILORENZI (Université de Padoue)

Marco.bertilorenzi@unipd.it

Professeur d'histoire économique à l'Université de Padoue (DiSSGeA), après avoir été chercheur dans le cadre du programme d'excellence *Rita Levi Montalcini*. Titulaire d'un double doctorat en histoire économique de l'Università di Firenze (Faculté de Sciences Politiques) et en histoire moderne et contemporaine de l'Université Paris Sorbonne (Centre Roland Mousnier), il a travaillé comme chercheur postdoctoral et enseignant dans plusieurs universités, dont Paris-Sorbonne, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Aix-Marseille, l'École des Mines de Saint-Etienne et le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

Thèmes de recherches : histoire de la globalisation, des entreprises, du commerce international des matières premières, de l'innovation et de l'organisation des entreprises ; récemment il a focalisé ses recherches sur la figure d'Henri Fayol en tant que théoricien de l'entreprise moderne.

Expertises et supervisions : principal *investigator* du projet *Back to the futures. The economics and the politics of the international commodities market during the 20th century* ; depuis 2013, *visiting professor* auprès de la *Shanghai Normal University* ; membre du comité scientifique de l'*Associazione Studi Storici sull'Impresa* (ASSI) et de l'Institut pour l'Histoire de l'Aluminium (IHA) ; membre du comité de rédaction de la revue *Ricerche Storiche* et des *Cahiers d'histoire du Cnam*.

- Ana CARDOSO DE MATOS (Université d'Évora)

amatos@uevora.pt

Professeur d'histoire à l'Université d'Évora, sous-directrice du master de Gestion et valorisation du patrimoine historique et culturel, elle est la directrice et responsable académique du Master TPTI à l'Université d'Evora ; vice-directrice de l'IIFA-Institut de Recherche et Formation Avancée (école doctorale) de l'Université d'Évora.

Thèmes de recherches : technologie et paysage de l'industrie ; archéologie industrielle ; histoire urbaine ; chemins de fer ; histoire du gaz et de l'électricité ; expositions universelles et collections techniques.

Expertises et supervisions : représentante du CRUP (Conseil de Recteurs des Universités Portugaises) au Comité National de l'Unesco, représentante du Ministère

de la Science et la Technologie dans le Conseil d'experts du Musée National Ferroviaire ; coordinatrice du projet « Patrimoine industriel dans le Sud » ; coordinatrice avec Julian Sobrino Simal (Université de Sevilha - Spain), du projet « *De Ora a Labora* : la transformation des espaces religieux en espaces de production » ; membre du Comité d'Histoire de l'Électricité et de l'Énergie de la Fondation EDF ; membre du *Board* de l'Association Internationale des Chemins de Fer ; membre de l'Association Ibérique des chemins de fer ; membre du conseil de rédaction de la revue TST- *Transportes, Servicios y telecomunicaciones* ; membre du conseil scientifique de plusieurs revues.

- Marcela EFMERTOVA (Université Polytechnique de Prague)
efmertov@fel.cvut.cz

Professeur d'histoire contemporaine et d'histoire des sciences et des techniques à l'Université polytechnique de Prague et à l'Université Charles de Prague ; fondatrice de l'École doctorale d'Histoire des sciences et des techniques à l'Université polytechnique de Prague et chef du Conseil pour le programme doctoral d'histoire des sciences et des techniques, directrice du Laboratoire de l'Histoire des (électro)techniques, membre du Conseil pour le programme doctoral dans le domaine de l'histoire économique et sociale auprès de l'Université Charles de Prague ; membre du Conseil pour le programme doctoral dans le domaine de l'histoire économique auprès de l'Haute école économique de Prague ; responsable académique du Master TPTI et du programme doctoral international HERITECHS à l'Université Polytechnique de Prague.

Thèmes de recherches : histoire contemporaine ; histoire des techniques et des sciences ; histoire de l'économie ; histoire sociale ; histoire des sociétés scientifiques et techniques, histoire des enseignements techniques, *business history*.

Expertises et supervisions : présidente de la Société tchèque d'histoire économique et sociale, Prague ; membre de la Société scientifique Rhin & Danube à Huningue ; membre de la Société des historiens tchèque auprès de l'Académie des Sciences de Prague ; membre du Comité de l'histoire d'électricité et d'énergie (EDF, Paris) ; membre du Comité de l'Histoire d'électrotechnique (*Committees for History, Education, and Profession, Association for Electrical, Electronic & Information Technologies*) auprès VDE Allemagne ; membre de la rédaction scientifique du *Journal of Energy History/Revue d'histoire de l'énergie*, Paris ; membre du comité scientifique d'*e-Phaistos*, Paris ; membre de la rédaction scientifique d'*Hospodářské dějiny/Economic History*, Prague ; coopération avec l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, le Centre français de recherche en sciences sociales de Prague (CEFRES), l'École polytechnique, l'Université d'Évry-Val d'Essonne, l'Université Montaigne Bordeaux, l'Université de Lorraine et l'ENSGSI Nancy.

- Jorge URIA GONZALEZ (Université d'Oviedo)
jouria57@gmail.com

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Oviedo ; responsable académique du Master TPTI à l'Université d'Oviedo.

Thèmes de recherches : histoire contemporaine ; histoire socio-culturelle de l'industrie.
Expertises et supervisions : coordinateur des projets de recherche internationaux *El Desatre de 1898, Institucionismo y reforma social, Evaluación y criterios de ordenación y recuperación del Patrimonio Histórico Documental de HUNOSA* ; figuration sur la liste du Plan National de la Recherche en France et participation avec l'Université Paris VII aux projets Sociétés musicales et chantantes en Espagne (XIXe-XXe siècles), La

Fête ; membre du comité de rédaction de la revue *Historia Social* de l'Institut d'Histoire Sociale de l'UNED, des *Cuadernos de Historia* de l'Institut Jerónimo Zurita Saragosse, et de la *Sociología del Trabajo* de l'Université Complutense de Madrid.

- Salem MOKNI (Université de Sfax)

moknis76@yahoo.fr

Professeur d'histoire ancienne à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, ancien directeur du Département d'Histoire, coordinateur de la licence d'archéologie et patrimoine, département d'histoire, FLSH - Université de Sfax ; responsable académique du Master TPTI à l'Université de Sfax.

Thèmes de recherches : histoire et archéologie antiques ; patrimoine matériel et immatériel ; épigraphie latine et institutions municipales.

Expertises et supervisions : coordinateur du WP3 : Observatoire du patrimoine du Sud tunisien dans le cadre du projet Européen Horizon 2020-Twinning SfaxForward : *Cultural heritage in South Tunisia. A twinning project promoting interdisciplinary and participatory sciences for an inclusive society*, en partenariat avec la Maison du Maghreb des Sciences de l'Homme (Université de Sfax), la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix-Marseille Université-CNRS), la Maison des Sciences de l'Homme de Nice et la Maison des Sciences de l'Homme de Bruxelles (2019-2002) ; coordinateur pour l'Université de Sfax du Chantier-école archéologique tuniso-français de *Thaenae* (partenariat entre l'Université de Sfax, l'INP, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Aix-Marseille Université).

- Moustapha SALL (Université Cheikh Anta Diop)

Moustapha1.sall@ucad.edu.sn

Professeur d'archéologie, d'ethnoarchéologie et de patrimoine au Département d'Histoire ; responsable de la Licence Professionnelle en Gestion des Patrimoines et du Master Interuniversitaire en Conservation du Patrimoine ; ancien Chef de Département ; responsable académique du Master TPTI à l'Université Cheikh Anta Diop.

Thèmes de Recherche : archéologie, ethnoarchéologie ; patrimoine culturel (matériel et immatériel) ; histoire des identités en Afrique de l'Ouest.

Expertises et supervisions : coordinateur du Programme Erasmus+ (2017-2020) entre l'Université Cheikh Anta Diop et l'Université Adam Mickiewicz de Poznan (Pologne), du Programme Erasmus+ (2019-2020) entre l'Université Cheikh Anta Diop et l'Université de Warmie et Mazurie à Olzstyn (Pologne) ; responsable de l'Axe Patrimoine du Programme d'Appui Universitaire (PAU) de l'UNESCO, avec un financement de la Coopération Italienne ; Président de la commission « Environnement et sociétés africaines du néolithique à nos jours » de l'Union Internationale des Sciences Protohistoriques et Préhistoriques (UISPP) ; membre du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA), de l'Association Panafricaine de Préhistoire et Disciplines Assimilées (PANAF), de la *Society of Africanist Archaeologist* (SAFA) et de l'ICOMOS ; conseiller technique du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la République du Sénégal ; coordinateur du Projet Qualité inter-pays (PQIP) sur l'Enseignement supérieur en Afrique de l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA).

- Junné KIKATA (Université de Kagoshima)
kikata@aae.kagoshima-u.ac.jp

Professeur d'architecture à l'Université de Kagoshima ; responsable académique du Master TPTI à l'Université de Kagoshima ; ancien directeur du Département d'Architecture.

Thèmes de recherches : histoire de l'architecture et de l'urbanisme ; conservation du patrimoine architectural.

Expertises et supervisions : directeur de la division histoire de l'architecture du comité éditorial, *Journal of Architecture and Planning (Transactions of AIJ)*, *Architectural Institute of Japan (AIJ)* ; membre du comité d'experts pour l'intégration de l'espace muséal de *Shusei-kan*, une partie du site du patrimoine mondial, *Sites de la révolution industrielle Meiji au Japon*.

- Hugo PESCHIUTTA (Université Nationale de Cordoba)
hugodpeschiutta@gmail.com

Professeur d'histoire de l'architecture à l'Université Nationale de Cordoba. Il dirige le *Maestria Diseno y gestion sistemas patrimoniales*.

Thèmes de Recherche : Patrimoine, identité et territoire. Systèmes territoriaux de la Pcia. De Cordoba. L'Argentine.

Expertises et supervisions : coordinateur du projet *Las identidades locales como sistema posibilitante para la conservación y valorización del patrimonio cultural. Etapa II. El ex ramal Deán Funes-La guna Paiva?* (Proyecto Consolidar 2018-2021Resol. Secyt 455/18) ; représentant de l'Université Nationale de Cordoba au sein du réseau UNPA (*Universidad Nacional de la Patagonia Austral*) ; secrétaire d'ICOMOS ARGENTINA (région centre).

Contacts administratifs

- Claire DUBERT : coordinatrice administrative et financière du master TPTI
tpti@univ-paris1.fr, 01.44.78.33.28
- Anne-Sophie RIETH : secrétariat scientifique et pédagogique du master TPTI
mastertpti@univ-paris1.fr, 01.44.78.33.73
- Raffaella MASE : secrétariat pédagogique du master TPTI à Padoue
erasmusmundus.tpti@unipd.it
- Adriana MARTIN GARCIA : tuteur étudiants du master TPTI à Padoue
tutor.tpti@unipd.it
- Helena ESPADANEIRA : secrétariat pédagogique du master TPTI à Évora
memtpti@uevora.pt, (351) 266 740 800

1.2 Organisation des études

TPTI se caractérise par une intégration complète, intégration de parcours, d'évaluation, de promotion, intégration scientifique et pédagogique, intégration culturelle. Le cursus est identique dans les trois universités de mobilité de cursus. Pour éviter le cloisonnement et faire comprendre aux étudiants qu'ils suivent un cursus unique, un séminaire commun regroupe les neuf universités et les deux promotions en cours. Il se déroule par visioconférence, et comprend trois séances dans l'année.

Le master se structure autour des domaines de compétences spécifiques à chaque université :

S1-Paris		S2-Padoue		S3-Evora		S1-S4	
UE1. Formation pratique et méthodologie	10 Ects	UE1. Formation pratique et méthodologie	10 Ects	UE1. Formation pratique et méthodologie	10 Ects		Projet tutoré
UE2. Fondamentaux : Histoire et anthropologie des techniques	10 Ects	UE2. Fondamentaux : Conservation gestion et valorisation du patrimoine industriel	10 Ects	UE2. Fondamentaux : Gestion et valorisation du patrimoine technique et des paysages culturels	10 Ects		Webinar
UE3. Environnement scientifique (dont langues 5 Ects)	10 Ects	UE3. Environnement scientifique (dont langues 5 Ects)	10 Ects	UE3. Environnement scientifique (dont langues 5 Ects)	10 Ects		Mémoire
S4-Dans l'université de "spécialité", puis dans celle du professeur référent							
UE1. Mobilité de "spécialité" (Prague, Oviedo, Sfax, Cheikh Anta Diop, Cordoba, Kagoshima)					5 Ects		
UE2. Mémoire de fin d'études					25 Ects		

Les six universités de la mobilité de spécialité apportent leurs compétences dans les domaines de la sociohistoire des technologies contemporaines (Université Polytechnique de Prague) ; de l'analyse socioculturelle des espaces industriels et du quotidien (Université d'Oviedo) ; de l'histoire, de l'archéologie et du développement durable (Université de Sfax) ; du patrimoine matériel et immatériel en Afrique de l'Ouest (Université Cheikh Anta Diop) ; des systèmes patrimoniaux et des paysages culturels (Université de Cordoba) ; de la gestion du patrimoine dans une approche "glocale" (Université de Kagoshima) .

Avec cette architecture, l'étudiant :

- 1) s'approprie les concepts fondamentaux de la construction historico-patrimoniale en prenant concrètement la mesure de la distinction histoire/mémoire/patrimoine ;
- 2) applique ces concepts à la variété d'objets concernés : outils, savoir-faire, bâtiments, infrastructures, paysages, territoires ;
- 3) acquiert les connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre de chacune des phases de la gestion patrimoniale : définition-repérage, analyse historique, conservation, protection, valorisation, en leur conférant une

pertinence sociale, économique et environnementale en phase avec les enjeux de soutenabilité (respect des matériaux anciens et naturels, recherche de matériaux et de dispositifs nouveaux économes en énergie, développement d'une économie circulaire) ;

4) développer une position critique et acquérir une autonomie dans l'approche théorique et pratique.

1.3. Modalités et apports de la mobilité

Avec les deux mobilités de cursus et de spécialité, les étudiants enrichissent collectivement et individuellement leur profil professionnel et se saisissent de l'excellence dans chacun des pôles d'enseignement.

1.3.1. Mobilité de cursus

Lors de la mobilité de cursus, effectuée en promotion, les étudiants acquièrent les fondamentaux :

- Au S1 (Septembre-Janvier), à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France), ils découvrent les concepts d'histoire et anthropologie des techniques chaîne opératoire, systèmes techniques, transferts de technologie, patrimoine et culture technique, etc.) à partir de quoi ils abordent les processus de patrimonialisation.
- Au S2 (Février-Juin), à l'Université de Padoue, ils acquièrent les compétences en archéologie et patrimoine industriels : inventaire, conservation, valorisation, interprétation et gestion du patrimoine industriel (archives, usines, équipement, produits, infrastructures sociales et de la communication, savoir-faire).
- Au S3 (Septembre-mi-Janvier), à l'Université d'Évora (Portugal), ils sont formés à l'analyse des paysages culturels, en matière de patrimoine technique, à la muséalisation du patrimoine matériel et immatériel, à l'approche critique du lien art-technique.

Outre les compétences pédagogiques, cette mobilité collective est un facteur essentiel d'acquisition des compétences transversales, telles la maîtrise de l'interculturalité, l'apprentissage de la coopération et l'exercice du jugement critique.

1.3.2. Mobilité de spécialité

Individuelle, la mobilité de spécialité dure 5 semaines, entre janvier et février du S4. Cette disposition fait partie intégrante du cursus depuis 2008. Elle accroît l'autonomie de l'étudiant, complète sa formation et le prépare éventuellement à intégrer le programme doctoral international HERITECHS. L'étudiant choisit l'une des options proposées par nos six universités partenaires :

- Option Socio-histoire des Sciences et Technologies contemporaines à l'Université polytechnique de Prague (République Tchèque) ;
- Option Analyse socioculturelle des espaces industriels et du quotidien, à l'Université d'Oviedo (Espagne) ;
- Option Histoire, archéologie et développement durable à l'Université de Sfax (Tunisie) ;
- Option Patrimoine matériel et immatériel en Afrique de l'Ouest à l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) ;
- Option Gestion du patrimoine dans une approche "glocale" à l'Université de Kagoshima (Japon) ;
- Option Gestion des systèmes patrimoniaux et des paysages culturels à l'Université Nationale de Cordoba (Argentine).

1.4 Le projet tutoré

La mise en place du projet tutoré est le fruit de l'expérience acquise durant les premières années de TPTI en matière de gestion de groupe multiculturel et de suivi à distance des étudiants. Les étudiants sont regroupés par petits groupes en croisant leurs compétences initiales (architectes, historiens, métiers de la culture...). Ils sont supervisés par un tuteur-projet, professionnel et/ou jeune chercheur, qui assure ensuite le suivi global, en présentiel ou par webconférence, et en respectant leur autonomie.

Chaque groupe de travail reçoit un thème lié aux axes de recherche, en début de parcours. C'est le groupe ensuite qui décide de la réalisation à laquelle il travaillera durant deux années, soit :

- une valorisation muséale de site ou de collection *ou*
- la mise en place d'un musée virtuel *ou*
- la mise en place d'un inventaire, *ou*
- la valorisation esthétique ou culturelle de site ou de collection *ou*
- l'organisation d'une exposition.

Le rendu au S3 est collectif devant un jury composé d'un représentant de chacune des universités partenaires. Il prend la forme d'une mise en ligne. Les étudiants apprennent le travail collaboratif à distance. Ils apprennent aussi la collaboration interculturelle, l'échange interprofessionnel et à maîtriser la variété du marché des projets patrimoniaux.

1.5 Le mémoire de fin d'étude

1.5.1. Validation d'acquisition de compétences

Comme dans tout master, la formation TPTI consiste en l'acquisition de compétences. Ces compétences sont de deux ordres :

- *capacités à conduire une recherche ou recherche-action dans le champ concerné* : choix de sujet, détermination et dépouillements de sources ; choix bibliographique approprié ; positionnement historiographique critique ; définition et développement d'une problématique ; mise au point d'hypothèses pour vérifier cette problématique ; choix et analyse d'étude de cas pour vérifier cette problématique et la corriger au besoin ; synthèse critique finale dans les deux champs théoriques et pratiques. L'acquisition de ces compétences se fait dans le cadre du projet personnel, en lien avec les séminaires et modules de formation correspondant dans la totalité du parcours.
- *capacité à concevoir et développer un projet collectif de recueil de données et de valorisation dans le champ concerné* en mobilisant les outils numériques et classiques adéquats. L'acquisition de ces compétences se fait dans le cadre du projet tutoré, en lien avec les séminaires et modules de formation correspondants dans la totalité du parcours.

Le mémoire de fin d'études évalue la maturité du candidat et sa capacité à mobiliser les compétences acquises dans son parcours, de manière autonome et adéquate. Sa préparation débute au premier semestre de la première année de master. La soutenance, lors du dernier semestre de la seconde année du master clôt cette phase de la formation.

1.5.2. Composition du mémoire

Il comporte entre 120 et 150 pages hors annexes au minimum. Il peut s'organiser de la manière suivante :

- *Introduction* (5 à 15 pages) : définition du sujet et présentation de son intérêt ; bornes chronologiques et géographiques ; présentation de la problématique choisie à propos de ce sujet. Le masterant doit développer la manière dont il a choisi personnellement d'aborder le sujet, en expliquer les raisons, préciser les hypothèses adoptées. L'introduction doit comporter obligatoirement une historiographie ou « état de la question ». Le but de l'état de la question est de positionner le travail effectué dans la recherche plus globale qui a été faite à propos et autour du sujet dans la communauté scientifique européenne voire internationale. Le masterant doit montrer qu'il sait ce qui a été fait sur le thème, et où il se situe par rapport à cela, en développant une analyse critique des travaux antérieurs. L'introduction doit aussi comporter une partie sur les méthodes de travail (constitution des sources, manière de les étudier) et s'achever par une annonce du plan ;
- *Plusieurs parties sous-divisées elles-mêmes en chapitres*. Chaque partie doit obligatoirement comporter une conclusion résumant les principaux points ;

- *Conclusion* (2 à 3 pages). Elle comporte deux phases : une reprise générale des conclusions partielles de chaque chapitre ; un élargissement vers de nouvelles propositions de recherche, théoriques et pratiques.
- *Annexes*. Les annexes comprennent des dossiers documentaires utiles à la compréhension du sujet. Par exemple : des retranscriptions d'entretiens, des reproductions de documents originaux, des corpus d'images. Tous ces documents doivent être soigneusement présentés et légendés.

Le mémoire est rédigé en français ou en anglais, avec obligation pour chaque chapitre de comporter un résumé de 2.000 signes dans la langue qui n'aura pas été la langue de rédaction.

1.5.3. Règles de présentation du mémoire et charte graphique

1/ Langue de rédaction

Le mémoire sera rédigé intégralement, soit en français, soit en anglais. Dans tous les cas, chaque chapitre doit comporter un résumé de 2.000 signes dans la langue qui n'aura pas été la langue de rédaction.

2/ Charte graphique

- Police de caractère :
 - Pour le texte : interligne 1.5, police « Times New Roman » ou Garamond, corps 12.
 - Pour les notes : interligne 1, police « Times New Roman » ou Garamond, corps 10. Pagination obligatoire.
- Paragraphes :
 - Pour créer les alinéas, ne pas mettre une tabulation, mais utiliser la boîte de dialogue : « paragraphe » ;
 - Le texte et les notes doivent être justifiés ;
 - Retrait négatif de 0,5 pour la première ligne.
- Marges :
 - Marge gauche : 2 cm + 1 cm pour la reliure
 - Marge droite : 2 cm
- Notes :
 - les notes sont à mettre en bas de page. Leur numérotation se fait par chapitre. Il n'y a pas de numérotation continue des notes sur la totalité du mémoire.
- Pagination :
 - Obligatoire pour le mémoire et le volume d'annexes ;
 - Elle doit être placée en pied de page, justifiée, droite.
- Mise en forme des parties et sous-parties :
 - Dans chaque chapitre, parties et sous-parties, ne jamais aller au-delà de trois niveaux de titres ;
 - Les parties doivent reproduire le modèle I. ; A/ ; 1).
- Citations :
 - Les citations courtes sont introduites dans le texte. Pour les citations longues, en faire un paragraphe spécial, en retrait du texte vers la droite, avec police corps 11. Ne pas mettre en italique.

- La règle pour les citations en langue étrangère est la suivante : on place la traduction dans le texte et la phrase originale non traduite dans les notes, en indiquant bien sûr ses références.
- Iconographie : elle est insérée dans le texte, lorsque cela est nécessaire à la démonstration ou présentée en annexe. Toutes les illustrations doivent être soigneusement légendées et commentées.
- Tableaux et graphiques :
 - Un tableau est inutile s'il n'est pas accompagné d'un graphique.
 - A l'inverse, un graphique ne peut être présenté sans être accompagné d'un tableau.
 - Lorsque les tableaux sont importants, ils sont placés en annexes, avec renvoi précis dans le texte.
 - Toute présentation de valeurs relatives (pourcentage) doit obligatoirement s'accompagner des valeurs absolues.
- Bibliographie et sources : se référer aux conventions mises à disposition aux points 1.6.7 et 1.6.8.
- Page de couverture et 4^{ème} de couverture : suivre impérativement les modèles fournis en annexes 1 et 2. La 4^{ème} de couverture comporte obligatoirement un résumé en français et un résumé en anglais (1500 signes chacun).
- Impression des tirages papiers :
 - Le mémoire doit être imprimé en recto-verso
 - Chaque chapitre commencera sur la page de droite.
 - La reliure doit de préférence être collée.

3/ Apparat critique et volume d'annexes

- La présentation de l'apparat critique se fait ainsi :
 - En tête de volume : 1) frontispice ; 2) remerciements ; 3) abréviations ; 4) table des matières ;
 - En fin de volume : table des illustrations ; table des tableaux et graphiques ; index des noms propres ;
- Volume d'annexe :
 - Les annexes comportent : les tableaux, l'iconographie, les transcriptions intégrales des enquêtes orales ; et tous les documents, nécessaires à la compréhension de l'environnement ou des sources de l'œuvre.
 - Il est cependant inutile en annexe de fournir des photocopies de documents d'archives, sauf caractère exceptionnel et avec justification
 - Tout document placé en annexe doit être spécifiquement commenté et explicitement référé au texte et vice-versa.

1.5.4. Remise du mémoire et soutenance

Le mémoire doit être présenté au secrétariat de l'université d'affectation en version électronique et sur tirage papier (3 à 6 exemplaires selon les requis de l'université d'affectation). Les normes et le chronogramme de dépôt des mémoires sont propres à chacune des universités de soutenance. Il est impératif de les respecter pour assurer le bon déroulement des soutenances. Dans le cadre du diplôme conjoint TPTI, une procédure particulière est à effectuer par l'ensemble des étudiants : l'enregistrement des mémoires sur le site GESDOC de l'Université d'Evora au plus tard le 15 novembre de la deuxième année du master.

L'étudiant rend compte de son travail lors d'une soutenance devant un jury. Celui-ci est organisé selon les normes légales en vigueur dans l'université de soutenance. Chaque jury comprend obligatoirement un rapporteur extérieur membre de l'une des universités du parcours. La soutenance est organisée simultanément en présentiel et par webconférence.

1.5.5. Normes bibliographiques

Nota :

1. Attention à la ponctuation, notamment aux virgules et aux points. Les virgules séparent les différentes indications ; les points finissent les phrases et marquent les abréviations.

Ex : page s'écrit : p.

volume s'écrit : vol.

direction s'écrit : dir.

2. Bien respecter les italiques et les guillemets

Ouvrage

Nom, prénom, *Titre (en italique)*, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date d'édition + page(s) s'ils s'agit d'une citation.

Exemple : Pestre Dominique, *Introduction au Science Studies*, Paris, La découverte, 2006.

Ouvrage collectif

On indique tous les auteurs qui ont dirigé l'ouvrage en faisant suivre leurs noms de (dir.) quand l'ouvrage est français et de (ed.) ou (eds) quand il est anglais.

Exemple : Roberts, Lissa, Schaffer, Simon, Dear, Peter (eds.), *The Mindful Hand. Inquiry and invention from the late Renaissance to Early Industrialization*, 2007.

Exemple : Hilaire-Pérez Liliane, Simon Fabien, et Thébaud-Sorger Marie (dir.) *L'Europe des sciences et des techniques*, Rennes, PUR, 2016.

Article publié dans un ouvrage collectif

Nom, prénom, « Titre de l'article entre guillemets », dans NOM du directeur de la publication, prénom suivi de (dir. ou ed. si l'ouvrage est en anglais), *Titre de l'ouvrage collectif* (en italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, date, et page(s) de début et de fin de l'article.

Exemple : Dubourg-Glatigny Pascal, « Les fondements académiques de la science de la construction » dans Becchi Antonio, Rousteau-Chambon Hélène, Sakarovitch Joël (dir.), *Philippe de La Hire 1640-1718. Entre architecture et sciences*, Paris, Picard, 2013, p. 237-240.

Article dans une revue périodique ou un journal

Nom, prénom, « Titre de l'article entre guillemets », *Nom de la revue (en italique)*, tome, numéro du périodique ou de la revue, date, page(s) de début et de fin d'article.

Exemple : Febvre Lucien, « Réflexion sur l'histoire des techniques », *Annales d'histoire économique et sociale*, t. 7, n° 36, 1935, p. 531-535.

Thèse et mémoires de master

Nom, prénom, Titre entre guillemets, Thèse ou Mémoire, discipline ou spécialité, université, département, année de soutenance, nombre de volumes, éventuellement nombre de pages.

Exemple : Bienvenu Gille., « De l'architecte voyer à l'ingénieur en chef des services techniques. Les services d'architecture et d'urbanisme de la ville de Nantes du XVIII^e siècle au XX^e siècle », thèse d'histoire de l'art, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2013, 4 vol., 1714 p.

Rapport réalisé pour une administration

Nom, prénom, Titre entre guillemets, type de document (rapport, charte, etc.) nom de l'institution qui a commandé le rapport, date, nombre de pages

Exemple : Cantier Augusta, « Le patrimoine industriel à Puichéric (Aude) », Rapport réalisé pour le Ministère de la Culture et de la communication, direction des patrimoines, 2018, 150 p.

Ou s'il n'y a pas d'auteur

Ministère de la communication, service du patrimoine, « Le patrimoine industriel à Puichéric (Aude) », rapport réalisé en 2018, 150 p.

Articles en ligne (webographie)

Pour tous les articles consultés en ligne, indiquer toujours le nom et le prénom de l'auteur, le titre de l'article et toutes les autres informations. Ajouter (si l'information est donnée) : Mis en ligne le ... [indiquer la date donnée], puis consulté le ... [indiquer la date de consultation], puis sonner l'adresse url.

Exemple : Daviet **Jean-Pierre**, « Mémoires de l'entreprise française du XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°23, 2001. Mis en ligne le 20 juin 2005, consulté le 31 mai 2014. URL : <http://rh19.revues.org/313> ; DOI : 10.4000/rh19.313.

Sitographie

Pour les sites, indiquer le titre du site, ajouter Consulté le [Indiquer la date de consultation] et l'adresse url suivi du titre du site .

Site web officiel de l'Union européenne. Consulté le 21 janvier 2018.
http://europa.eu/index_fr.html

1.5.6. Normes présentation des sources

Les sources **imprimées**, les sources **manuscrites** et les sources **orales** doivent être distinguées.

1. Sources imprimées

Celles-ci doivent être présentées selon les normes adoptées dans la bibliographie (voir le document « Bibliographie »), soit par ordre alphabétique, soit par ordre chronologique.

2. Sources manuscrites

Celles-ci doivent être présentées par lieu de conservation. Indiquer :

- Le nom précis de l'institution
- la série dans laquelle se trouve le document
- le numéro du carton
- le descriptif du carton fourni par les archives [s'il y a lieu]

Ex :

Archives nationales

Bâtiments civils, sous-série F13

F13 203. Travaux divers à Paris. 1806-1823.

F13 204. Note sur la Direction des Travaux de Paris. s. d.

F13 205. Travaux divers à Paris. An II-1824.

Maison du Roi, sous-série O1

O11068. Inventions diverses, 1748-1792.

O1 1293. Inventions : mémoires et correspondances. Hydraulique, ponts et chaussées (1688-1789).

Minutier central des notaires, série MC

MC/ET/LXXI/66. Inventaire après décès de Jean Claude Taboureux, 18 décembre 1786.

Ecole nationale supérieure des arts décoratifs

Sous-série AJ⁵³

AJ53/167. « Noms des élèves qui ont emportés le grand prix ».

Bibliothèque de l'Ecole des ponts et chaussées

Ms 2074. « Avis du S^r Perronet sur la requête présentée à M^r le Prévôt des Marchands le 13 juin 1787 »

3. Sources orales

S'il s'agit d'un enregistrement ou d'un film, indiquer le nom et le prénom de l'auteur, le titre du document ainsi que celui de l'émission ou de la série si le document est produit dans un tel cadre, la date, la durée.

S'il s'agit d'un entretien, indiquer le nom et le prénom de la personne, la date, le lieu, le nom de celui qui a mené l'entretien.

1.5.7. Modèle de présentation couverture mémoire EMJM TPTI

Logo TPTI		Logo EACEA
Logo Padoue	Logo Paris 1	Logo Evora

NOM DE L'UNIVERSITE

Nom de l'UFR / Département

Master TPTI

Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie :
Histoire, Valorisation, Didactique

Mémoire de Master

Titre du mémoire en français

Titre du mémoire en anglais

Nom de l'étudiant

**Sous la direction de
Nom du directeur de mémoire**

Année académique

1.5.8. Modèle de présentation quatrième de couverture mémoire EMJM
TPTI

Titre

Résumé

Title

Abstract

Spécialité (Histoire des techniques, Patrimoine industriel, Paysages culturels, Patrimoine immatériel, etc.) **et nom de l'Université de soutenance**

Mots-clés

Keywords

1.6 Chronogramme de suivi du mémoire

Année 0

Mai-juin Communication noms des professeurs référents aux étudiants.

Année 1

CSLM septembre Rencontre en présentiel avec le professeur référent + ajustement du sujet si nécessaire + discussion avec le professeur d'une bibliographie.

20 décembre Remise par l'étudiant des sources et de la bibliographie mises aux normes.

CSLM février Rencontre en présentiel ou par zoom.

20 juin Remise par l'étudiant de l'état de l'art + de la problématique + d'une proposition de plan + d'un titre définitif.

Année 2

1er novembre Remise par l'étudiant du plan détaillé + sources et bibliographie mises à jour.
Procédures de dépôt des mémoires à Evora avec déclaration du directeur de mémoire.

1^{er} mars Remise par l'étudiant de l'introduction.

30 avril Remise par l'étudiant de la première partie.

15 juillet Remise de la version provisoire de l'ensemble du mémoire.

Entre le 20 et le 31 août selon les directives de chacune des universités diplômantes Dépôt par l'étudiant de la version définitive du mémoire.

**Obligatoire pour la
délivrance du diplôme
conjoint**

10 novembre

Envoi à Evora des déclarations signées par les étudiants et les directeurs de mémoire + mémoires définitifs corrigés pour les étudiants ayant soutenu à Evora.

Il est rappelé aux étudiants que le respect de ce chronogramme fait partie des devoirs des étudiants envers le master.

1.7 Règlement de contrôle des connaissances

RCC adopté par la CFVU du 02/04/2019 de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Master Erasmus Mundus TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : histoire, valorisation, didactique)

1^{ère} année et 2^{ème} année Recherche

PARCOURS TYPE: Erasmus Mundus TPTI

Vu les articles L 612-6 et L 612-6-1 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
Vu la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
Vu le décret n°2018-642 du 20 juillet 2018 modifiant le décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme nationale de master ;
Vu le décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux stages et aux périodes de formation en milieu professionnel ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu les articles D 613-17 à 25 du Code de l'éducation relatif aux diplômes en partenariat international

En demandant son admission en master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du règlement de contrôle des connaissances ci-dessous. Ce règlement peut être complété par des dispositions spécifiques dans le cas notamment de formations en lien avec des professions réglementées.

1.7.1. Généralités

1. Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master.
2. Au sein d'une même mention, un master permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours types de formation.
3. Lors de la procédure d'accréditation d'un établissement, le ministre chargé de l'enseignement supérieur veille à l'existence d'un socle commun aux différents parcours types d'une même mention défini en termes de compétences et garant d'une réelle cohérence pédagogique.

La formation conduisant au diplôme national de master comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et une ou plusieurs expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages au sens du décret n° 2014-1420

du 27 novembre 2014 et du décret n°2017-1652 du 30 novembre 2017, relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages.

La formation comprend obligatoirement une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

4. L'offre de formation est structurée en semestres. Quatre semestres au niveau master.

5. Conformément aux articles D. 611-1 à D. 611-6 du code de l'éducation, la formation est organisée, au sein de chaque mention, sous la forme de parcours types de formation initiale et continue formant des ensembles cohérents d'unités d'enseignement et organisant des progressions pédagogiques adaptées, au regard des finalités du diplôme.

6. Conformément à la circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015, une période d'expérience personnelle dite de « césure » est possible durant le cursus des étudiants. Un document annexe à ce règlement de contrôle de connaissances en précise les modalités.

1.7.2. Organisation des études

1. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits pour le niveau master, 30 crédits par semestre. Cette référence permet de définir la valeur en crédits de l'ensemble des diplômes.

2. Description du programme :

- 2 séminaires de fondamentaux obligatoires (S1, S2, S3) dans le cadre de la mobilité de cursus (universités diplômantes) ;
- Cours obligatoires dans le cadre de la mobilité de cursus (universités diplômantes). Méthodologie (S1, S2, S3) ; Projet tutoré : ateliers et visites de terrain, suivi de projet, cours de spécialité (S1, S2, S3) ; Autre spécialité ou discipline (S1, S2, S3) ; 2 cours de langue (S1, S2, S3) ;
- Cours obligatoire dans le cadre de la mobilité de spécialité (deux séminaires dans l'institution d'accueil : université ou autre) (S4) ou Stage ;
- Mémoire individuelle de recherche obligatoire (S4).

1.7.3. Conditions d'accès

1. Pour être inscrit en première année du diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence ou de *bachelor* dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master concerné (sciences humaines et sociales, sciences, diplôme d'ingénieur ou équivalent, diplôme d'architecture) ;
- soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3 (validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger), L 613-4 (validation des acquis de l'expérience) et L 613-5 (validation d'acquis) du code de l'éducation.

2. Pour les masters dans lesquels il a été fixé des capacités d'accueil pour la première année du deuxième cycle, l'admission de l'étudiant peut être subordonnée à un concours ou à des modalités d'examen de sa candidature (examen, dossier, entretien) par le comité de gouvernance du master (CSLM), selon les règles édictées par l'EACEA (*Education, Audiovisual and Culture Executive Agency*).
3. L'admission en 2^{ème} année de master, dans un parcours type à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle est prononcée par les chefs d'établissement des universités diplômantes sur proposition du responsable de la formation, après avis du comité de gouvernance du master (CSLM) et sous réserve de la validation de la première année de master.

1.7.4. Inscriptions

1. L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales et aux dispositions indiquées dans le *framework* 2017-1920 entre Paris 1, Université coordinatrice, et l'EACEA.
2. L'inscription pédagogique dans les trois universités diplômantes (*joint enrolment*) est faite en début d'année universitaire pour les semestres 1 et 2 puis pour les semestres 3 et 4, avec possibilité de modifications au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.
Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (cf. site <http://www.univ-paris1.fr/> rubrique Vie étudiante).
3. Inscription par transfert :
Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en master 1 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de la composante.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission « d'équivalence » de la composante.

La validation des acquis et des acquis de l'expérience fait l'objet d'une décision de la commission de validation des acquis, après examen du dossier constitué par le candidat. La décision de validation peut être conditionnelle et comporter, par exemple, l'obligation de suivre certains enseignements de licence.

La validation se fait par unité d'enseignement (UE) entières, ou par éléments constitutifs (EC) d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution de note. Les crédits *European Credits Transfer System* (ECTS) correspondants sont acquis. En revanche, ces UE ou EC n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation d'études effectuées en France ou à l'étranger fait l'objet d'une décision de la commission/jury de validation compétente de la composante.

4. Dans les filières en lien avec les professions réglementées, le nombre d'inscription est limité en master 1^{ère} année où il est subordonné à la décision du comité de gouvernance du master (CSLM).
5. En dehors des professions réglementées, en master 1^{ère} année une troisième inscription ne pourra être accordée qu'à titre exceptionnel par décision des chefs d'établissement des universités diplômantes sur proposition du responsable pédagogique du diplôme, après avis du comité de gouvernance du master (CSLM).
6. En master 2^{ème} année, le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision des chefs d'établissement des universités diplômantes sur proposition du responsable pédagogique du diplôme, après avis du comité de gouvernance du master (CSLM).
7. En master 2^{ème} année, en application de la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat l'accès en deuxième année de master est de droit, dans la même mention, sous réserve de validation de la première année de master. Exception est faite pour l'année 2017 où à titre dérogatoire les mentions figurant dans le décret correspondant peuvent être soumises à sélection selon les capacités d'accueil, un concours ou l'examen des candidatures.

1.7.5. Modalités de contrôle des connaissances

A. Master année

1. Pour les 60 premiers crédits : l'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les UE constitutives d'un semestre résulte d'un contrôle continu et d'épreuves écrites anonymes, le cas échéant.
2. Elle peut comporter aussi :
 - des examens oraux, lesquels peuvent être remplacés par des tests écrits,
 - la rédaction d'un mémoire,
 - un stage,
 - un projet tutoré.
3. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux conférences de méthode et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
4. Les épreuves écrites organisées dans le cadre des travaux dirigés bénéficient des mêmes conditions de correction et d'anonymat que les épreuves écrites visées au paragraphe V.1.

5. L'examen est organisé après chaque semestre d'enseignement. Dans les matières faisant l'objet d'une épreuve terminale et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%.
6. La session de rattrapage a lieu dans un délai de 15 jours minimum après les résultats de la session initiale. Un dispositif pédagogique de soutien arrêté par la commission de la formation et de la vie universitaire est mis en place. A défaut, la session de rattrapage a lieu deux mois au moins après la session initiale.

B. Master 1^{ère} et 2^{ème} année

1. Le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par matière. Des dérogations peuvent être accordées par les conseils d'UFR ou de composantes pour les matières exigeant des travaux de rédaction relatifs à(aux) thématique(s) abordée(s) en séminaire.
2. L'assiduité aux travaux dirigés et conférences de méthode est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre en master 1^{ère} année et de deux absences motivées en master 2^{ème} année.
La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.
3. Au semestre 4, les étudiants présentent leur mémoire final lors d'une soutenance devant un jury. Celui-ci est organisé selon les normes en vigueur dans l'université de soutenance. Il comprend obligatoirement un rapporteur extérieur membre de l'une des universités du parcours. Les soutenances sont organisées simultanément en présentiel et par webconférence.
4. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu en septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.
5. Stage (cf. le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014, décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017) :
Les étudiants ont la possibilité, dans le cadre de leur cursus pédagogique, - le volume pédagogique d'enseignement de deux cents heures comporte un minimum de cinquante heures dispensées en présence des étudiants -, de réaliser un stage, y compris en dehors des périodes d'enseignement, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable pédagogique du parcours-type de la mention et est placé sous la tutelle d'un enseignant (cf. le site Internet de l'Université, Rubrique Insertion professionnelle)
La date butoir pour terminer un stage est fixée au 31 août pour la 1^{ère} année de master et au 30 novembre pour la 2^{ème} année de master.

1.7.6. Notation des épreuves

A. Notes, coefficients, crédits :

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes :

- le contrôle des connaissances pour les cours, séminaires, rapports, mémoires se fait selon la norme suivante : A=4, B=3, C=2, D=1, E=0. Après conversion des notes sur 20 selon le barème de conversion des notes, la saisie des notes se fait au secrétariat central du master TPTI à Paris, sur le logiciel APOGEE
- le niveau B (ou la note de 14) est requis pour être accepté en seconde année. Le niveau B (ou la note de 14) est requis pour obtenir le diplôme. Si l'étudiant n'obtient pas un B (ou la note de 14), il peut être proposé à la radiation, ou recevoir un certificat de participation, sans obtention de diplôme, ou devoir récupérer des UE, en fonction de la décision prise par le CSLM, au vu de son dossier et sur proposition du jury de diplôme
- ce cursus pédagogique dans trois universités (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Padoue, Evora) a nécessité la mise en place d'un barème de conversion des notes :

Notation TPTI	Notation franco-portugaise	Notation italienne
A+	18-20	30 e lode
A	16-17	30
B	14-15	27-29
C	12-13	23-26
D	10-11	18-22
E (<i>Fail</i> en Italie et au Portugal)	0-9	0-17

B. Bonifications pour la 1ère année de master

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.
2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M1 quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation.

C. Capitalisation et compensation pour les 1^{ère} et 2^{ème} année de master

1. Les crédits et les unités d'enseignement peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.

2. Unités d'enseignements :

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.

Une note inférieure à 7 aux UE Méthodologie et Fondamentaux peut entraîner l'exclusion de l'étudiant (décision du comité de gouvernance CSLM (Comité scientifique de Liaison du Master composé de représentants des 7 universités partenaires)) en date du 2 au 7 juillet 2009).

L'exclusion de l'étudiant est aussi valable pour une défaillance à deux semestres successifs.

3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne. Les crédits européens qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.

4. Semestre :

Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.

Tout étudiant porté défaillant à une UE ne peut valider son semestre. Un étudiant est porté défaillant au :

- au bout de trois absences motivées par semestre en master 1^{ère} année et de deux absences motivées en master 2^{ème} année

- pour une absence de notes en raison de non rendu sans justification.

5. Compensation annuelle :

Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année.

Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition. Des dispositions spécifiques peuvent être prises pour les filières visées au paragraphe IV. 4.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

Un étudiant porté défaillant dans plus de trois UE en M1 n'est pas autorisé à passer en M2. Il lui est possible, s'il le souhaite et après l'accord du consortium, de redoubler, à ses frais. Le consortium peut également proposer à l'étudiant de bénéficier d'une modalité de récupération des ECTS d'un semestre sur l'autre dans le cadre de la même année. Les notes négatives ne sont autorisées légalement qu'en France. Par nécessité d'harmonisation avec le système de notation en vigueur en Italie et au Portugal, une procédure de récupération a été mise en place (décision du comité de gouvernance (CSLM) en date du 7 juillet 2009). Tout étudiant qui aurait obtenu une note négative lors d'un semestre est autorisé à récupérer cette note au semestre suivant selon les modalités fixées par le jury de semestre.

Il n'y a pas de récupération possible entre le M1 et le M2.

La récupération des UE de langues se fait obligatoirement selon les règles en vigueur dans l'université où l'étudiant a été porté défaiillant.

6. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.

7. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger :

Lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

1.7.7. Conditions d'obtention du diplôme

A. Obtention du titre de maîtrise

1. Le jury délibère, à l'issue de la première année de master, en vue de la délivrance de la maîtrise : en sciences humaines et sociales, Mention TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie : histoire, valorisation, didactique).

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit soit valider le semestre 1 et le semestre 2 du master 1, soit obtenir 60 crédits par les règles de compensation décrites au point VI.5.

2. En cas d'obtention, le diplôme est édité à la demande de l'étudiant.

3. La validation du diplôme est assortie des mentions suivantes :

- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20=D=18/30
- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20=C=23/30
- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20=B=27/30
- Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16/20=A=30/30.

B. Jury

1. Le jury est constitué du coordinateur du MEM TPTI et d'un professeur représentant de chacune des universités diplômantes, responsables locaux du MEM TPTI. Il se réunit en présentiel et par webconférence. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation du semestre, des unités d'enseignement ou enseignements, et attribue le titre de maîtrise. Il peut décerner des points de jury.

2. Le coordinateur du MEM TPTI préside le jury.

C. Les langues

Le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au cadre européen commun de référence pour les langues. L'enseignement de langue est dispensé de préférence sur les deux années du master. Cet enseignement est sanctionné par des crédits ECTS.

Afin de renforcer l'attractivité et la reconnaissance internationale du diplôme de master, certains enseignements peuvent être dispensés en langue étrangère, ou organisés en coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers en application des dispositions des articles L. 121-3 et D. 613-17 et suivants du code de l'éducation.

D. Délivrance du diplôme de master

1. La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux derniers semestres d'enseignement.

Toutefois, le jury du second semestre de la 2^{ème} année de master procède à la compensation entre les deux semestres dans les termes du paragraphe VI. C. 5. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.

2. Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

3. La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.

4. La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre.

1.7.8. Attribution du grade de master

1. La validation du diplôme de master confère le grade de master, mention TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie : histoire, valorisation, didactique) parcours-type Erasmus Mundus.

2. Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :

- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à $10/20=D=18/30$

- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à $12/20=C=23/30$

- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à $14/20=B=27/30$

- Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à $16/20=A=30/30$.

3. **Supplément au diplôme** : pour favoriser la reconnaissance du parcours suivi par l'étudiant et développer la mobilité internationale, chaque diplôme est accompagné du supplément au diplôme mentionné par l'article D. 123-13 du code de l'éducation. Ce document synthétique retrace l'ensemble des connaissances et compétences acquises durant le parcours de formation suivi par l'étudiant.

1.8 Note sur les différents systèmes d'évaluation et de notation dans les universités diplômantes

En France, le master est divisé en deux années Master 1 et Master 2. A l'issue de la première année, les étudiants obtiennent un diplôme de Master 1, appelé Maitrise. La note de soutenance du master 2 fait partie intégrante de la maquette pédagogique et vaut pour 25 crédits ECTS dans le . Elle est inclut au même titre que les autres notes dans le calcul de la moyenne du semestre 4 et donc de l'année. 2

En Italie et au Portugal il n'y a pas de diplôme de Maitrise (Master 1) séparé et pas de mention assortie.

Selon le système italien, la note finale de Master est basée sur la moyenne des notes obtenues pendant les deux années de Master. La mention "cum laude" (avec félicitations) est une distinction supplémentaire qui ne peut être attribuée qu'à l'unanimité par les membres du jury de fin d'études à un étudiant qui a obtenu 110 sur 110.

La note de soutenance sur 20 est attribuée à tous les étudiants TPTI ayant soutenu leur mémoire à l'Université de Padoue par les professeurs membres du jury de fin d'études. Celle-ci est transmise aux universités diplômantes de Paris 1 et d'Evora, qui valident le parcours de chaque étudiant suivant le système en vigueur en France et au Portugal. Elle apparaîtra dans le relevé de notes Apogée au semestre 4.

A l'Université d'Evora, la note de soutenance est ajoutée à la moyenne des notes obtenues durant les deux années de Master (Master 1 + Master 2)

1.9 Règlement intérieur : respect des lois et des normes d'immigration, demandes d'absence et de congés

1/ Chaque étudiant est tenu au respect des lois de chaque pays où il séjourne pendant la durée de son cursus, notamment en ce qui concerne l'immigration.

Les services compétents des universités pourront vérifier le respect des normes et fournir leur appui et expérience pour aider les étudiants à compléter les procédures demandées. Dans tous les cas, chaque étudiant sera responsable de son comportement devant la loi.

2/ Conformément aux directives européennes et selon le règlement du Master EMJM TPTI, les étudiants ne peuvent s'absenter pendant l'année académique sauf cas exceptionnel et pour une durée qui ne pourra pas excéder plus de trois semaines consécutives. Dans tous les cas, et quel que soit le lieu de leur villégiature : Paris, Evora ou Padoue, ils devront vérifier les normes d'immigration du pays et l'emploi du temps du cursus avant de déposer une demande motivée auprès du secrétariat local, afin d'obtenir l'autorisation écrite du responsable local. Ayant obtenu cet accord, ils devront ensuite formuler une demande d'absence auprès du Professeur Valérie Nègre, coordinateur du Master TPTI, en déposant une demande d'absence au secrétariat central.

3/ L'administration TPTI ne saurait être portée responsable des difficultés d'obtention de visa que pourraient avoir les étudiants ayant quitté le master sans autorisation, dans le cas où ils souhaiteraient réintégrer le cursus.

4/ Toute absence non autorisée sera pénalisée par une suspension de la bourse accordée par l'Union Européenne.

5/ Si un étudiant ne peut participer aux activités du semestre (enseignements, séminaires, webminars, séances projet tutoré, réunions avec les professeurs, etc.), il doit impérativement prévenir le secrétariat local et présenter un justificatif (certificat médical, convocation, etc.).

6/ Les étudiants sont libres de leur emploi du temps pendant les congés universitaires.

1.10 Diplômes délivrés

A l'issue du master 1 :

Maîtrise Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne co-accrédité avec le Conservatoire National des Arts et Métiers.

A l'issue du master 2 :

Diplôme conjoint

TPTI bénéficie depuis 2012 d'un **diplôme conjoint**, qui est délivré sous le triple intitulé : « Master Erasmus Mundus délivré en partenariat international par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avec l'Université d'Evora, l'Université de Padoue en Sciences Humaines et Sociales à finalité Recherche (parcours type Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie) » ; « *Mestrado emitido em parceria internacional pela Universidade de Evora com a Universidade de Paris 1 Panthéon-Sorbonne e a Universidade de Padua em Gestao e Valorizacao do Patrimonio Historico e Cultural* », « *Laurea Magistrale rilasciata in partenariato internazionale dall'Università di Padova con l'Università di Paris 1 Panthéon-Sorbonne e l'Università di Evora in Tecniche, Patrimonio, Territori dell'Industria* », inscrit sur le même parchemin, conformément au modèle proposé par le ministère (voir annexe). Le diplôme conjoint a été approuvé pour la première fois par l'Université d'Evora le 22 février 2010, par le Sénat Académique de l'Université de Padoue le 4 octobre 2010 et par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France le 25 février 2011. Les six autres universités partenaires, Prague, Oviedo, Sfax, l'UCAD, Kagoshima et Cordoba reconnaissent le diplôme conjoint et acceptent de délivrer 5 crédits ECTS, dans le cadre de la mobilité de spécialité, sans frais supplémentaire pour les étudiants.

Annexe au diplôme TPTI*

Diploma supplement*

Chaque étudiant se voit délivrer un supplément au diplôme spécifique au master TPTI. Établi sur le modèle *Europass*, il décrit les différentes composantes du programme et les institutions dans lesquelles l'étudiant a suivi ces composantes. Il précise le parcours spécifique de l'étudiant, avec mention de la langue d'enseignement, le domaine de spécialisation correspondant, et fait état des formations supplémentaires suivies par l'étudiant.

* L'annexe au diplôme TPTI et le *diploma supplement* n'ont aucune valeur juridique

2. Promotion 16 TPTI (2022/2023)

2.1 Promotion 16 : étudiants

NOM	PRENOM	NATIONALITE	SUJET DE RECHERCHE
AKINBO	Dorcas Oluwakemi	Nigeriane	A Qualitative Investigation into the Socio-economic and Cultural. Development of the selected Museum in Europe until Recent Times.
ALLIBERT D'YZARN FREISSINET DE VALADY	Romaine Marie	Française	
ARSHADIAN	Fatemeh	Iranienne	The Trans-Iranian Railway, 1927-1938, Heritage of Zagros Mountains section.
ATTA ABBO	Marie Florence	Camerounaise	Patrimonialisation d'un paysage agricole industriel : cas de la SEMRY au Nord Cameroun. (1950 -2020).
BAEZ SANTOS	Laura Victoria	Colombienne	Archéologie de la production d'une hacienda du XVIIIe siècle (Cartagena de Indias).
COELHO	Deborath Katiussia	Brésilienne	Digital Preservation of the Brazilian "pau-a-pique" building technique (XIX-XX centuries).
DELAPLACE	Céline Sylvie Marie- Pierre	Française	
GUENDE	Inoussa	Burkinabée	L'industrie de la caoutchouterie burkinabè : la SAP Olympic de Bobo Dioulasso (1974-2022).
HURAUULT DE VIBRAYE	Alice Laurence Mari Paule	Française	
MARTINEZ	Vanesa Myrna	Argentine	Buenos Ayres and The Southern Riverside Landscape of "Cuenca del Plata", Argentina.
MHIRI	Majdi	Tunisienne	Le patrimoine religieux catholique dans la ville de Sfax à l'époque coloniale : l'exemple de la Cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul.
MORENO FERNANDEZ	Carlos	Cubaine	L'influence française dans la cosmétique cubaine du XIXe et du début du XXe siècle. Les échanges commerciaux et culturels entre Cuba et la France pendant le XIXe siècle et début du XXe.
MULLER	Florine Sophie Marie	Française	Histoire sociale, et revalorisation de cité industrielle, le cas de la brasserie Motte-Cordonnier.
PAMBOU	Grâce Tryphene	Congolaise	Histoire et valorisation du patrimoine ferroviaire du Congo Brazzaville : 1921-1934.
SCANAPIECO BARRETO	Lara	Brésilienne	Urban development policy strategies for industrial cultural heritage: a comparative study on European and Rio de Janeiro's industrial cultural heritage port areas designated as cultural environments.
SQUARE	Boubacar	Sénégalaise	L'extraction artisanale de l'or et son impact sur le paysage archéologique (naturel et culturel) dans la région de Kédougou (Sénégal Oriental).

TANG	Sicheng	Chinoise	Valorisation du patrimoine par le récit et storytelling : le cas de Medianum et la possibilité pour l'aqueduc Yangshupu à Shanghai.
TEHEIURA	Rauaheiarii Stephanie Ruapens	Française	
THIERY	Eva Estelle	Française	

2.2 Promotion 14 : enseignants chercheurs invités

Les chercheurs invités viennent à TPTI à des fins d'enseignements, de formation et/ou de recherche. Ils sont choisis dans un esprit de complémentarité scientifique et sectorielle en fonction de la nouveauté et de la pertinence de leurs travaux. Ils sont reçus dans leur université de résidence par le responsable local du master et signent une charte dans laquelle l'équipe s'engage à les immerger dans le master.

Il revient aux professeurs invités de présenter leurs travaux dans une séance de séminaire, d'organiser une séance de *monitoring* avec les étudiants du master, de participer aux activités en cours (journées d'études, conférences, visites de terrain etc.). Ils participent à l'équipe pédagogique qui leur demande conseil pour le suivi des étudiants et peuvent être invités à participer aux jurys de soutenance.

NOM	PRENOM	NATIONALITE	SUJET DE RECHERCHE
MADUREIRA HEINZ	Flavio	Brésilienne	La circulation des connaissances techniques et scientifiques dans les espaces de formation professionnelle des ingénieurs au Brésil, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.
RONZON	Laura	Italienne	Documenting science, technology and industry through the museum: legacy and possible future.
SPERO	Ellan	Américaine	Multiscale Materiality of Technological Landscapes: 'Agitation', Demonstration, and Sanitation in US Waterworks at the Turn of the 20 th Century.

3. Description détaillée des enseignements

3.1 Semestre 1 Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

UE1	Formation pratique et Méthodologie	10 ects
UE11	Approches méthodologiques d'ensemble - Histoire des techniques. M. MARTINAIS	3 ects
UE12	Module formation pratique - Ateliers : Projet Paris Patrimoine. J. L. RIGAUD - Projet tutoré - Le projet informatique à contenu historico-patrimonial. B. RIVALLAND	7 ects
UE2	Fondamentaux	10 ects
	Histoire des techniques (XVIe-XIXe siècle). V. NEGRE	5 ects
	Histoires globales et technologies (XIXe-XXe siècle). V. GUIGUENO	5 ects
UE3	Environnement scientifique	10 ects
	Webminar TPTI	
	1 spécialité obligatoire au choix : Spécialité 1 « Environnements techniques historiques » (2 cours obligatoires au choix) - Archéologie des structures techniques. I. LAFARGE, E. RIETH, V. SERNA, F. TEREYGEOL - Cartographie et SIG. J.C. BALOIS - Histoire et économie politique de l'environnement. R. MORERA - Protection juridique des sites et paysages. J. GARTNER NEGRIN Spécialité 2 « Cultures scientifique, technique et industrielle » (2 cours obligatoires au choix) - Patrimoine matériel des sciences et des techniques. O. LASSERE - Patrimonialisation et histoire des patrimoines et musée scientifiques et techniques. C. CUENCA - Histoire et droit des institutions culturelles. P. BARTHELEMY	5 ects
	2 cours de langue : français, anglais (pour les francophones et/ou les anglophones : initiation à l'italien)	5 ects

Calendrier universitaire 2022-2023 :

1^{er} semestre : du 12 septembre au 16 décembre 2022 inclus

Mois de janvier 2023 banalisé pour les rattrapages, le projet tutoré et le projet Paris-Patrimoine

Vacances universitaires 2022-2023 pour le semestre 1 :

TOUSSAINT : du 30 octobre 2022 au 6 novembre 2022 inclus

NOËL : du 17 décembre 2022 au 02 janvier 2023 inclus

Description détaillée des enseignements

Semestre 1 - UE1.1 HISTOIRE DES TECHNIQUES	
Nature du cours	Cours magistraux et Travaux dirigés
Présentation	Ce cours d'introduction à l'histoire des techniques aux époques moderne et contemporaine est principalement centré sur l'aire géographique européenne. Il abordera successivement six axes de réflexion majeurs traversant la discipline, à savoir la figure du « technicien », le rapport entre techniques et pouvoirs et entre techniques et sciences, les lieux des techniques, les privilèges et brevets, et enfin les circulations à différentes échelles des savoir-faire. Chacune de ces thématiques est également abordée d'un point de vue historiographique afin de mettre en évidence l'évolution qu'a connue la discipline : originellement située dans l'ombre de l'histoire des sciences, celle-ci s'est progressivement affirmée comme champ de recherche à part entière.
Objectifs	Identifier les principales sources utilisées pour réaliser l'histoire des techniques et les analyser d'un point de vue historique ; Construire un ensemble d'études de cas précises illustrant les principaux phénomènes, acteurs et lieux impliqués dans l'histoire des techniques aux époques moderne et contemporaine ; Acquérir une connaissance solide des principales évolutions historiographiques de l'histoire des techniques.
Structure	Cet enseignement se base sur une alternance entre cours magistraux et travaux dirigés. Ces derniers se concentrent à la fois sur la lecture de textes majeurs pour l'historiographie de l'histoire des techniques, et sur l'analyse de sources de natures variées (traités techniques, mémoires, photographies d'objets ou de bâtiments, textes juridiques) afin d'illustrer par des études de cas concrètes les idées exposées lors des cours magistraux. Cette réflexion sur les textes se fait de façon collective en suivant la méthodologie de base propre à la discipline historique.
Responsable(s)	Mathilde Martinais
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - CARNINO, Guillaume, HILAIRE-PEREZ, Liliane, KOBILJSKI, Aleksandra (dir.), <i>Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVIe-XVIIIe)</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 2016. - DAUMAS, Maurice, <i>Le cheval de César ou le mythe des révolutions techniques</i>, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1991. - FEBVRE, Lucien, « Réflexion sur l'histoire des techniques », <i>Annales d'histoire économique et sociale</i>, t. 7, n°36, p. 531-535. - GUILLERME, Jacques, SEBESTIK, Jean, « Les commencements de la technologie », <i>Documents pour l'histoire des techniques</i>, n°14, 2007, p.49-121. - HILAIRE-PEREZ, Liliane, SIMON, Fabien, THEBAUD-SORGER, Marie, « Introduction : repères historiographiques », <i>L'Europe des sciences et des techniques</i>, Rennes, PUR, 2016, p. 7-14. - LEROI-GOURHAN, André, <i>Évolution et techniques. Vol. 1 L'Homme et la matière</i>, Paris, Albin Michel, 1943. - LEROI-GOURHAN, André, <i>Évolution et techniques. Vol. 2. Milieu et Techniques</i>, Paris, Albin Michel, 1945. - SERIS, Jean-Pierre, <i>La technique</i>, Paris, PUF, 1994.
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Mathilde Martinais : mathilde.martinais@gmail.com

Semestre 1 - UE1.2 ATELIERS : PROJET PARIS PATRIMOINE	
Présentation	Capitale mondiale, ville la plus visitée au monde, Paris offre une richesse patrimoniale incontestée. Ses aménagements font polémiques d'autant plus que Paris, ville musée est une des plus dense du monde.
Objectifs	Le projet Paris Patrimoine a pour objectif de questionner, à partir d'une zone géographique déterminée, les différentes traces encore visibles de l'histoire de Paris mais également l'aménagement de la ville. Le projet associe différentes disciplines de recherches (histoire, géographie, architecture, urbanisme, sociologie...) et combine étude théorique et pratique sur le terrain. Etudier, interroger ce qui fait l'histoire et l'identité d'une ville afin de mieux préserver, adapter, aménager. Ainsi, la démarche propose d'interroger différemment la ville, le choix des mémoires et les aménagements qui la projettent vers demain.
Structure	A partir d'un repérage patrimonial précis et pertinent les étudiants seront amenés à s'interroger sur l'organisation et le fonctionnement de la cité et à proposer un projet personnel d'aménagement urbain. Le projet Paris Patrimoine s'inscrit également dans le cadre d'un échange entre l'université et la ville de Paris et dans celui plus large d'un nouveau tracé territorial : Le Grand Paris.
Responsable(s)	Jean-Luc Rigaud
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master EM TPTI
Contact	Secrétariat TPTI : mastertpti@univ-paris1.fr

Semestre 1 - UE1.2 PROJET TUTEUR	
Nature du cours	Projet poursuivi aux S2, S3, S4
Présentation	Les étudiants sont répartis en groupe de travail en croisant leurs compétences initiales (historiens, archéologues, architectes, métiers de la culture...). Ils sont assistés par un tuteur. Chaque groupe de travail reçoit un objet technique à étudier. Il décide ensuite de la réalisation : une valorisation muséale de site ou de collection, la mise en place d'un musée virtuel, la mise en place d'un inventaire, la valorisation esthétique ou culturelle de site ou de collection, l'organisation d'une exposition. Le rendu est collectif. Au plan collectif, il prend la forme d'une mise en ligne.
Responsable(s)	Tuteurs
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master EM TPTI
Contact	Secrétariat TPTI : mastertpti@univ-paris1.fr

Semestre 1 - UE1.2 LE PROJET INFORMATIQUE A CONTENU HISTORICO-PATRIMONIAL	
Nature du cours	Travaux dirigés
Présentation	Publier un contenu sur Internet est aujourd'hui devenu très accessible à tous. Mais comment sélectionner l'outil le plus adapté à votre propos ? Suffit-il de rédiger des contenus en ligne ? Ce cours présente les différents services qui existent sur Internet pour mener à bien un projet numérique et guide les étudiants dans la rédaction d'un cahier des charges dédié aux projets informatiques.
Objectifs	Les étudiants seront en mesure de comprendre les principes de base de la publication de contenu sur Internet et les méthodes de définition d'un projet numérique en vue de communiquer son projet. Un projet de publication de site Web sera encadré en utilisant un outil de gestion de contenu en ligne (CMS : Content Management System).
Structure	Chacun des 3 cours de 4h se compose d'une présentation des sujets tels que : <ul style="list-style-type: none"> • La publication en ligne (Histoire de l'Internet, Principes techniques, Blog, CMS, forum, réseaux sociaux) • Rédiger un cahier des charges (Présenter le projet, Définir les attentes, Rédiger les scénarios, Formaliser le cahier des charges) • Éditer du contenu en ligne (Choisir un thème, Construire la navigation, Intégrer les contenus) Les étudiants devront se munir d'un ordinateur portable afin de pratiquer les sujets aborder durant le cours.
Responsable(s)	Benjamin Rivalland
Bibliographie	- MOOC ICANN : https://learn.icann.org/ - Histoire d'Internet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_d'Internet - Cours CMS : https://openclassrooms.com/courses/decouvrez-les-solutions-cms - Cours Wordpress : https://wpformation.com/wordpress/tutos-tutoriels-wordpress/ - Quelques outils pratiques : https://weboutils.blogspot.fr/2013/12/publication-web.html - Un outil de création de site simple et efficace : http://fr.wix.com/ - Net Neutralityparodi : https://www.youtube.com/watch?v=ltzy5vRmN8Q
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Benjamin Rivalland : benjamin.rivalland@emundus.fr

Semestre 1 – UE2 HISTOIRE DES TECHNIQUES (XVIe-XIXe SIECLES)	
Nature du cours	Séminaire
Présentation	Le séminaire porte sur des thèmes faisant l'objet de réflexions récentes en histoire des techniques. Il se focalisera à partir de 2022 sur les collections techniques conservées dans les musées et les associations à l'échelle de l'Europe. On s'intéressera à l'histoire des institutions et des associations, de même qu'à l'histoire des collections et aux métiers de la conservation. On réfléchira également au processus de patrimonialisation des objets techniques.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les réflexions récentes sur l'histoire des collections techniques. - Situer ces réflexions dans l'historiographie. - Produire un dossier sur une collection
Structure	Le séminaire, d'une durée de deux heures, est conçu comme un lieu de discussion collective. La discussion est organisée autour de présentations de conservateurs, si possible dans les lieux où sont conservées les collections.
Responsable(s)	Valérie Nègre et Cyril Lachèze
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - ANDRE Louis, HACHEZ-LEROY Florence, « Du 'sens' des collections techniques », <i>Cahiers d'histoire de l'aluminium</i>, 2012/2, n° 49, p. 90-107 [en ligne] - ARTEFACT, <i>Techniques, Histoire et Sciences humaines</i>, n° spécial « L'Europe technicienne, XVe-XVIIIe siècle », n° 4, 2016. - CORCY Marie-Sophie, DEMEULENAERE Christiane (dir.), « Musées éphémères, musées imaginaires, musées perdus », n° spécial de la revue <i>Artefact</i>, 2016, n° 5 [en ligne] - DA RE Claudia, LAFARGE Ivan, PASSAQUI Jean-Philippe, ROJAS Luc (dir.) « Quel objet pour quel musée ? », n° spécial de la revue <i>e-Phaistos</i>, IX-2, 2021 [en ligne] - EDGERTON David, « De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques », <i>Annales HSS</i>, vol. 53, « <i>Histoire des techniques</i> », n° 4-5 juillet-octobre 1998, p. 815-837.
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master EM TPTI
Contact	Valérie Nègre : Valerie.Negre@univ-paris1.fr

Semestre 1 – UE2
HISTOIRES GLOBALES ET TECHNOLOGIES (XIXe-XXe SIECLES)

Nature du cours	Séminaire
Présentation	<p>Comme toute la discipline, l'histoire des techniques est désormais engagée dans une écriture « à parts égales » dont l'enjeu est, entre autres, de déconstruire la mystique occidentale du progrès (Adas 1989). Comment écrire cette histoire ? Partant d'une lecture désormais classique des techniques comme « instruments des empires » (Headrick 1981), le séminaire explorera les pistes tracées par David Arnold (2005) et David Edgerton (2013) pour la dépasser. On s'appuiera sur des travaux et terrains variés, en particulier à l'histoire des infrastructures et des réseaux (transports, énergie communication)</p> <p>Organiser en collaboration avec le département de la recherche du musée du quai Branly, le cours sera attentif au croisement entre histoire et anthropologie, cette discipline ayant fortement contribué au fondement et au renouvellement des questionnements sur les relations entre l'homme et son environnement technique (Latour et Lemonnier 1994). On s'intéressera également aux croisements entre des « nouvelles technologies » et cultures autochones (Stolow 2013). Enfin, en lien avec une visite du plateau des collections, on s'interrogera sur la place des objets dits « techniques » au sein du musée du quai Branly – Jacques Chirac.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter l'historiographie et les pistes de recherche en matière d'histoire des techniques en contexte colonial, post-colonial et global. - Réfléchir au statut des objets (« techniques », « religieux », « artistiques ») au sein du musée du quai Branly. - Produire une fiche de lecture ou une synthèse sur un thème en relation avec le séminaire.
Structure	Le séminaire hebdomadaire, d'une durée de deux heures, est conçu en deux temps : une introduction thématique par le responsable du séminaire suivie d'une discussion collective organisée autour de texte fournis à l'avance. Il pourra être fait appel ponctuellement à des intervenants extérieurs.
Responsable(s)	Vincent Guigueno, Direction de la recherche et de l'enseignement, musée du quai Branly – Jacques Chirac
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - ADAS, Michael, <i>Machines as the Measure of Men: Science, Technology, and Ideologies of Western Dominance</i>, Cornell University Press, 1989 - ARNOLD, David, « Europe, technology, and colonialism in the 20th century », <i>History and Technology</i>, 21:1, 2005, p. 85-106. - EDGERTON, David, <i>Quoi de neuf ? Du rôle des techniques dans l'histoire globale</i>, Seuil, 2013. - HEADRICK, Daniel, <i>The Tools of Empire. Technology and European Imperialism XIXth century</i>, Oxford University Press, 1981 - LEMONNIER Pierre, LATOUR Bruno (dir), <i>De la préhistoire aux missiles balistiques</i>, La Découverte, 1994. - STOLOW Jeremy, <i>Deus in Machina. Religion, Technology, and the Things in Between</i>, Fordham University Press, 2013.
Lieu(x)	Musée du quai Branly – Jacques Chirac
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master EM TPTI
Contact	Vincent Guigueno : vincent.guigueno@quaibrany.fr

**Semestre 1 – UE3
SPECIALITE AU CHOIX
Spécialité 1
ENVIRONNEMENTS TECHNIQUES HISTORIQUES
ARCHEOLOGIE DES STRUCTURES TECHNIQUES 1/4**

Nature du cours	Cours « Un matériau du bâti : le plâtre »
Présentation	<p>Cette séance portera sur les problématiques de la construction. On ne pourra évidemment pas saisir l'intégralité des composantes de la thématique en une séance de quatre heures, mais on pourra par le biais d'un matériau toucher à plusieurs axes de la recherche en archéologie du bâti.</p> <p>Il s'agira ainsi de présenter le plâtre et ses usages depuis la production jusqu'à la mise en œuvre. Cette approche saisissant l'ensemble des usages du matériau permettra d'appréhender les structures de production, extraction, fours, modes de diffusion, l'architecture et l'agencement et le décor des bâtiments, même la production d'objets mobiliers.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter un matériau et ses usages dans la longue durée. - Avoir une approche initiale de l'archéologie des carrières et de l'archéologie du bâti. Dans les deux cas la discipline ne se limite pas à son simple énoncé. - Appréhender le rapport entre édifice/carrière/site archéologique objet de recherche et édifice/carrière/site archéologique comme objet du patrimoine.
Structure	Le cours aura lieu en une séance de quatre heures.
Responsable(s)	Ivan Lafarge, archéologue au Bureau du patrimoine archéologique de Seine-Saint-Denis.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - LAFARGE, Ivan, « Le plâtre dans la construction en Ile-de-France ; techniques, morphologie et économie avant l'industrialisation », Thèse en histoire des techniques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013. - LAFARGE, Ivan, « La maison rurale dans la nord-est parisien, aperçu archéologique : un travail en cours », Jean-Yves DUFOUR (dir.), <i>Archéologie de la maison vernaculaire</i>, éditions Monique Mergoil, collection Archéologie Moderne et Contemporaine 07, 2020, p. 313-336. - LAFARGE, Ivan, « Les usages du plâtre dans la construction en Île-de-France de l'Antiquité à l'époque contemporaine », à paraître en ligne dans les <i>Actes du 143e congrès du CTHS</i> - http://cths.fr/ed/edition.php?id=7796# - LAFARGE, Ivan, « Le plâtre, un matériau d'Ile-de-France dans la longue durée, approche des modes de production en Val d'Oise et en Vexin », à paraître dans <i>Revue archéologique du Val d'Oise et du Vexin</i>, n°45, Matériaux.
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Ivan Lafarge : ivanlafarge@yahoo.fr

ARCHEOLOGIE DES STRUCTURES TECHNIQUES 2/4	
Nature du cours	Cours « De la mine à l'objet, du terrain au laboratoire : modes d'intervention pour une archéologie minière et métallurgique »
Présentation	L'archéologie des métaux englobant la mine comme les ateliers de surface est apparue dans les années 70. En un demi-siècle, elle s'est structurée et a connu un fort développement aussi bien en fouilles préventives que pour les opérations programmées. Les méthodes ont évolué de pair avec les problématiques autour de deux axes principaux : la chaîne opératoire et la circulation des produits qu'il s'agisse du fer ou des métaux non-ferreux. Au travers d'exemples choisis, nous dresserons un état des lieux des modes d'intervention allant de la prospection jusqu'à l'étude de l'objet en laboratoire, pour aboutir à la question patrimoniale avec la mise en valeur et le tourisme lié à la métallurgie et aux mines anciennes.
Objectifs	Donner une première orientation sur l'archéologie des mines et des métaux au travers d'exemples choisis en France comme à l'étranger, et couvrant l'ensemble de la chaîne de production des métaux. Démontrer la place fondamentale que tient l'interdisciplinarité dans ce type de recherche. Présenter l'archéologie expérimentale comme outil de recherche autant qu'un vecteur de la valorisation pour ce type de patrimoine. Produire une fiche de synthèse mettant en avant les apports et limites du cours dans la réflexion sur le projet de l'étudiant.
Structure	Après avoir posé les bases environnementales, historiques et historiographiques, le cours s'organise dans un premier temps autour des sources et des méthodes permettant de construire une étude en lien avec un site archéologique minier et/ou métallurgique. Puis nous abordons la question de la définition des chaînes opératoires en illustrant chaque étape de celles-ci par une approche archéologique expérimentale. Enfin nous développons à l'échelle européenne les différentes mises en valeur du patrimoine minier et métallurgique en axant la réflexion sur les exemples reposant principalement sur des sites préindustriels.
Responsable(s)	Florian Téreygeol, Archéologue, directeur de recherche au CNRS (UMR IRAMAT 7065)
Bibliographie	- TEREYGEOL, Florian, Führer zur Ausstellung « Silberpfade zwischen Orient und Okzident », Deutschen Bergbau-Museum Bochum, 2014, 120 p. - DILLMANN, Philippe, BELLOT-GURLET, Ludovic, <i>Circulation et provenances des matériaux dans les sociétés anciennes</i> , Éditions des archives contemporaines, 2014, 354 p. - TEREYGEOL, Florian (dir), <i>Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et médiévaux</i> , ed. Errance, 2013, 246 p. - ARTIOLI, Gilberto, <i>Archaeometallurgy: the contribution of mineralogy, Archaeometry and Cultural Heritage: the Contribution of Mineralogy</i> , Seminarios de la sociedad española de mineralogia, 09, 2012, p. 65-77. - CRADDOCK, Paul, LANG, Janet, <i>Mining and metal production through the Ages</i> , The british museum press, 2003, 296 p.
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Florian Téreygeol : tereygeol@cea.fr

ARCHEOLOGIE DES STRUCTURES TECHNIQUES 3/4	
Nature du cours	Cours
Objectifs	<p>Un bateau de mer comme un bateau de navigation intérieure est un complexe et un système technique (B. Gille). C'est une machine, plus ou moins développée équipée d'une double mécanique de propulsion et de direction. C'est également une « architecture flottante » dotée d'une structure capable de répondre aux contraintes particulières de son environnement nautique. C'est cet « acteur et [ce] témoin d'histoire » (F. Beaudouin), d'une histoire plurielle, technique, environnementale, économique, culturelle, qui est le sujet du cours.</p> <p>Comment une épave, comme objet de recherche archéologique, peut-elle rendre compte de cette histoire plurielle ? Deux études de cas tenteront de répondre à cette interrogation d'une archéologie des structures techniques.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De l'épave du caboteur du milieu du XVe siècle de Beutin (Canche, Pas-de-Calais) à son espace nautique régional fluvio-maritime 2. Du « chantier naval de fouille subaquatique » de l'épave du d'Epagnette (Somme) du milieu du XVIIIe siècle au « chantier naval » restitué du bateau de navigation intérieure d'Epagnette <p>Au cours de la discussion qui suivra la présentation, une question sera soumise aux étudiants : celle de la manière de valoriser cette forme particulière d'archéologie des structures techniques qu'est l'archéologie nautique.</p>
Responsable(s)	Eric Rieth, directeur de recherche émérite au CNRS
Bibliographie	<p>- RIETH, Eric, <i>L'épave EP1-Epagnette (Somme). Un bateau de navigation fluviale du milieu du XVIIIe siècle et son espace nautique</i>, <i>Revue Archéologique de Picardie</i>, n° 34 spécial 2019, Amiens, 2020..</p> <p>- RIETH, Eric, <i>L'épave de la première moitié du XVe siècle de la Canche à Beutin (Pas-de-Calais). Archéologie nautique d'un caboteur fluvio-maritime et d'un territoire fluvial</i>, <i>Revue du Nord. Hors Série. Collection Art et Archéologie</i>. 20, Lille, 2013.</p>
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Secrétariat TPTI : mastertpti@univ-paris1.fr

ARCHEOLOGIE DES STRUCTURES TECHNIQUES 4/4	
Nature du cours	Cours
Responsable(s)	Virginie Serna, Conservateur général du patrimoine
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Secrétariat TPTI : mastertpti@univ-paris1.fr

**Semestre 1 – UE3
SPECIALITE AU CHOIX
Spécialité 1
ENVIRONNEMENTS TECHNIQUES HISTORIQUES
CARTOGRAPHIE ET SIG**

Nature du cours	Travaux dirigés
Présentation	<p>Cette formation vise à doter les étudiants des connaissances et des compétences nécessaires pour aborder les enjeux spatiaux et cartographiques d'une recherche historique, archéologique...</p> <p>Nous apprendrons à utiliser le logiciel QGIS qui est un Système d'Information Géographique (SIG). Ce type de logiciel se caractérise par l'attribution de coordonnées aux phénomènes que l'on décrit, ce qui permet non seulement de localiser des phénomènes, mais également de découvrir des relations géographiques entre ces phénomènes.</p>
Structure	<p>Dans cette perspective, seront successivement abordées les différentes étapes allant de l'acquisition des données historiques, à leur traitement et leur analyse avec les méthodes géomatiques, pour finalement envisager la création et l'édition concrète de cartes pouvant être intégrées à un mémoire ou à un autre type de publication. Au cours de chaque séance seront exposées les notions théoriques préalables aux formations pratiques.</p> <p>Nous aborderons</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes de projection ; - Le géoréférencement de fonds de carte ancien ; - L'importation des différents types de couches vectorielles ; - La création de couches vectorielles thématiques des différents types ; - La manipulation et l'interrogation des données spatiales et attributaires ; - La production de cartes pour présenter des résultats. <p>Les exercices que nous réaliserons s'appuieront notamment sur des données liées à l'industrialisation en France au XIX^e siècle.</p>
Responsable(s)	Jean-Christophe Balois
Bibliographie	<p>- BOVE, Boris, NOIZET, Hélène, « Un nouvel outil pour de nouveaux regards sur Paris médiéval : le SIG ALPAGE », LORANS, Elisabeth, RODIER, Xavier (dir.), <i>Archéologie de l'espace urbain</i>, Tours, PUFR, 2013, p. 163-177.</p> <p>- NOIZET, Hélène, « Méthodologie des SIG appliqués à l'histoire urbaine », <i>Le Médiéviste et l'ordinateur</i>, n°44, 2006.</p>
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Jean-Christophe Balois : Jean-Christophe.Balois-Proyart@univ-paris1.fr

**Semestre 1 – UE3
SPECIALITE AU CHOIX
Spécialité 1
ENVIRONNEMENTS TECHNIQUES HISTORIQUES
ECONOMIE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT**

Nature du cours	Séminaire
Présentation	<p>Les questions environnementales se sont désormais imposées au cœur du débat public. Elles invitent à questionner et à refonder les pratiques sociales, notamment relatives au patrimoine. Les éléments de patrimoine incarnant un héritage technique, scientifique ou culturel, portent également un rapport à la nature et l'environnement. La nature elle-même est désormais conçue comme un patrimoine.</p> <p>L'enseignement s'appuie sur les acquis de l'histoire environnementale et s'efforce d'enrichir la définition du patrimoine en l'envisageant dans un contexte incluant la nature. Il s'agit ainsi d'éclairer les processus de fabrication des environnements et de transformation de la nature en élucidant les logiques politiques, économiques et sociales qui les supportent.</p> <p>Bien qu'il soit centré sur le monde occidental, le cours est ouvert à tous les espaces et toutes les périodes. Il met à profit les compétences et les centres d'intérêts des étudiants pour les resituer dans un cadre problématique et intellectuel accordant une place substantielle aux questions environnementales.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Considérer la dimension patrimoniale de l'environnement en l'insérant dans son histoire ; - Réfléchir à la dimension environnementale des enjeux patrimoniaux ; - Introduction à l'histoire environnementale.
Structure	Les quatre séances de quatre heures chacune sont consacrées chacune à un thème différent. La présentation de l'enseignant ouvre une discussion. L'évaluation prend la forme d'un exposé oral préparé par chaque groupe.
Responsable(s)	Sebastian GREVSMÜHL, Centre de recherches historiques, CNRS-EHESS
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - JARRIGE, François, LE ROUX Thomas, <i>La contamination du monde</i>, Paris, Le Seuil, 2018. - ISENBERG, Andrew C., <i>The Oxford Handbook of Environmental History</i>, Oxford University Press, 2014. - GREVSMÜHL, Sebastian, <i>La Terre vue d'en haut. L'invention de l'environnement global</i>, Paris, Le Seuil, 2014. - McNEILL, John R., <i>Du nouveau sous le Soleil. Une histoire de l'environnement mondial au XXe siècle</i>, Seyssel, Champ Vallon, 2010.
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Sebastian Grevsmühl : sebastian.grevsmuhl@ehess.fr

**Semestre 1 – UE3
SPECIALITE AU CHOIX
Spécialité 1
ENVIRONNEMENTS TECHNIQUES HISTORIQUES
PROTECTION JURIDIQUE DES SITES ET PAYSAGES**

Nature du cours	Cours et travaux dirigés
Présentation	La protection d'un patrimoine architectural, urbain et paysager est le fruit d'une histoire de la société française depuis la Révolution française jusqu'à nos jours. La disparition d'un patrimoine, vendu comme bien national, les « Pamphlets pour la sauvegarde du patrimoine » par Victor Hugo ont contribué aux origines d'une première législation pour la protection du patrimoine. D'abord centrée sur les monuments isolés, la notion de protection du patrimoine englobe aujourd'hui les abords des monuments historiques, des ensembles urbains et des sites naturels. Elle se traduit par une législation fixée par le code du patrimoine, le code de l'urbanisme et le code de l'environnement. L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité témoigne d'une valorisation patrimoniale à l'échelle internationale.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience de la nécessité d'une protection juridique du patrimoine architectural, urbain et paysager – patrimoine comme ressource pour un développement territorial. - Comprendre l'évolution de la protection juridique depuis la première liste des monuments historiques jusqu'à nos jours. - Être capable de transposer cette législation à un autre contexte et la comparer avec celle existante (ou non) dans d'autres pays. Proposer un projet de valorisation.
Structure	A travers la découverte de la notion du patrimoine, l'étudiant découvre l'élargissement de la notion de la protection à des échelles assez vastes. Un chargé d'étude, architecte du patrimoine, présente ensuite la transposition des outils juridiques à un contexte urbain précis. Le cours se termine par un parcours à pied à travers le site patrimonial remarquable du Marais qui permet de comprendre la gestion patrimoniale d'un quartier parisien. Le patrimoine est ainsi un levier pour le développement des territoires.
Responsable(s)	Julia Gartner Negrin, Jean-François Delhay
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - AUDRERIE, Dominique, <i>La notion et la protection du patrimoine</i>, Que sais-je ?. - BABELON, Jean-Pierre, CHASTEL, André, <i>La notion de patrimoine</i> (Nouv. éd.), Paris, L. Levi. - CHOAY, Françoise, <i>L'allégorie du patrimoine</i>, Paris, Seuil. - <i>Le code du patrimoine</i> : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074236 - <i>Le code de l'urbanisme</i> : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074075 - <i>Le code de l'environnement</i> : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220 - <i>Les espaces protégés</i> : http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Espaces-proteges - Liste des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial : https://whc.unesco.org/fr/list/
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Jean-François Delhay : jfdelhay@gmail.com Julia Gartner-Negrin : julia@gartnernegrin.com

**Semestre 1 – UE3
SPECIALITE AU CHOIX
Spécialité 2
CULTURES SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE
PATRIMOINE MATERIEL DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES EN CONTEXTE**

Nature du cours	Cours
Présentation	<p>À partir d'exemples concrets et d'études de cas, le cours présente le métier de conservateur du patrimoine, la gestion au quotidien du patrimoine matériel mais également des projets d'acquisitions, de restaurations, d'expositions, de médiation, de valorisation numérique dans le domaine du patrimoine des sciences et des techniques. Le Code du Patrimoine permet d'aborder les notions réglementaires (acquisitions, restaurations valorisations des collections « musée de France ») et la gestion au quotidien de ce patrimoine.</p> <p>Des cas pratiques sont étudiés en cours : valorisation des collections sur Internet, réalisation d'une exposition, rédaction d'un dossier d'acquisition et de restauration, présentation de vidéos sur la gestion des collections du Musée de l'Histoire du fer.</p> <p>La présentation de cas concrets permet une réflexion sur le patrimoine des sciences et des techniques et sur le métier de conservateur du patrimoine. L'enseignement vise à orienter les étudiants sur les principales problématiques de la conservation ; à informer sur les organisations et programmes au niveau international dans le domaine du patrimoine industriel. L'enseignement explique les tendances muséographiques et de l'aménagement des musées.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des exemples concrets aux étudiants tirés de l'activité professionnelle quotidienne d'un conservateur du patrimoine. - Permettre aux étudiants d'appréhender les missions dans un musée de France de science et technique. - Donner les bases du vocabulaire des musées et les bases des préoccupations des musées et du patrimoine scientifique et technique. - Faire une étude de cas : étudier l'exemple d'une exposition. - Rédiger une notice d'un objet des sciences et des techniques pour le site Internet du musée.
Structure	<p>Analyse des modalités d'acquisition et de restauration des collections dans un musée de France.</p> <p>Analyse des outils de valorisation des collections.</p> <p>Étude des modalités de conceptions et réalisations d'exposition, de modalités de médiation : programmation, calendrier, synopsis, réalisation, suivi de projet, professions entrant dans la programmation d'une exposition...</p>
Responsable(s)	Odile Lassère, , Conservateur en chef du Patrimoine
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Code du Patrimoine</i> - <i>La Lettre de l'Ocim</i>
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Odile Lassère : Odile.LASSERE@strasbourg.eu

**Semestre 1 – UE3
SPECIALITE AU CHOIX
Spécialité 2
CULTURES SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE
PATRIMONIALISATION DES OBJETS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**

Structure	<p>Le cours se décline en 4 séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation et restauration du patrimoine technique - Visite des ateliers de restauration du Musée des arts et métiers. - Histoire des collections et pratiques de gestion du Musée des arts et métiers - Visite des réserves. - Gestion et documentation des collections du Musée des arts et métiers. - Conception et réalisation d'une exposition - Visite de l'exposition sur l'automobile du Musée des arts et métiers.
Responsable(s)	Rémi Catillon, Lionel Dufaux, Agnès Meynard
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Secrétariat TPTI : mastertpti@univ-paris1.fr

<p align="center">Semestre 1 – UE3 SPECIALITE AU CHOIX Spécialité 2 CULTURES SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE HISTOIRE ET FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS ET DES ORGANISMES DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE</p>	
Nature du cours	Cours
Présentation	<p>Les professionnel.le.s du Patrimoine sont confronté.e.s, dans le montage de leurs projets, à de nombreux interlocuteurs institutionnels dont les modes de fonctionnement et les attentes, sont très souvent différents. Ces différences sont le fruit des évolutions politiques et institutionnelles mais aussi de la perception du Patrimoine tant au niveau des décideurs qu'au niveau des publics.</p> <p>Les futur.e.s acteur.trice.s de la valorisation du Patrimoine se doivent de connaître ces particularités afin d'être capables de s'orienter dans le paysage partenarial et de faire des propositions argumentées et logiques à des décideurs dans le cadre de la mise en place d'équipements ou de stratégies de valorisation du Patrimoine.</p>
Objectifs	<p>Construire son projet culturel en prenant en compte l'histoire et l'actualité des politiques culturelles en France et en fonction des échanges avec les partenaires publics. Mettre en place son projet culturel autour des richesses patrimoniales d'un territoire dans une logique de développement durable et raisonnable.</p>
Responsable(s)	Philippe Barthélémy
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - BARTHELEMY, Philippe, Valoriser et animer le patrimoine de proximité : guide méthodologique, Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, 2018. - BARTHELEMY, Philippe, Diriger un service des affaires culturelles, Collection Les Classeurs de la Lettre du Cadre Territorial, Territorial Éditions. - Le programme cadre "Culture 2007-2013". - Le programme "Europe creative 2014-2020".
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	<p>Philippe Barthélémy : philippe.barthelemy@artes-formations.fr, Philippe.Barthelemy@univ-paris1.fr (06.95.01.73.65)</p>

Semestre 1 – UE3.3 FRANCAIS	
Nature du cours	Travaux dirigés
Présentation	https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/fle/
Responsable(s)	Laurence Rico
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master EM TPTI
Contact	Secrétariat TPTI : mastertpti@univ-paris1.fr

Semestre 1 – UE3.3 ITALIEN NIVEAU A1	
Nature du cours	Travaux dirigés
Présentation	Le cours d'italien niveau 1 est un enseignement d'une durée d'un semestre (13 semaines) destiné aux étudiant-e-s qui n'ont jamais étudié l'italien auparavant.
Objectifs	Le but de ce cours est de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir les compétences communicatives de base en italien. La pratique de l'oral est privilégiée, mais un entraînement à l'expression écrite sera également proposé. On abordera le système phonétique et tonique propre à l'italien, on explorera un certain nombre de champs sémantiques et on travaillera le vocabulaire correspondant aux situations suivantes : saluer et se présenter ; parler des métiers et des loisirs ; savoir voyager et connaître les villes italiennes et la géographie.
Structure	A chaque séance l'enseignante propose des documents variés (documents écrits ou enregistrements audio, vidéo et chansons) afin d'entraîner les étudiant-e-s à la compréhension de l'italien écrit et parlé et à la production orale (petits dialogues, présentations orales simples). Des exercices de grammaire et de lexique sont proposés à chaque séance et en travail à la maison.
Responsable(s)	Manuela Parillo, professeure Agrégée d'italien
Bibliographie	- ZIGLIO, Luciana, RIZZO, Giovanna, <i>Nuovo espresso 1, libro dello studente e esercizi</i> , Alma Edizioni, 2014.
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master EM TPTI
Contact	Manuela Parillo : manuela.parillo@univ-paris1.fr

**Semestre 1 – UE3.3
PROFESSIONAL ENGLISH**

Nature du cours	TD / Interactive lecture taught in English
Présentation	Ce cours d'anglais professionnel vise à contribuer à la confiance et l'aisance en anglais dans un cadre professionnel. Il mettra en avant la pratique de l'oral en encourageant la participation à une discussion au sein du groupe.
Objectifs	Prendre la parole en anglais à propos d'un sujet lié au domaine de la culture et du patrimoine, en utilisant un vocabulaire et un ton adaptés. Participer à une discussion collective au sein du groupe de TD au sujet du thème proposé par un autre étudiant.
Structure	Cet enseignement sera organisé sous la forme de six séances de deux heures. À chaque séance, deux à trois étudiants prendront la parole au travers d'une présentation orale d'une dizaine de minutes : le choix du sujet est laissé à la libre appréciation de l'étudiant. Il doit être en rapport avec le domaine de la culture et du patrimoine : présentation d'un objet ou d'un site, d'un métier, d'un stage effectué par le passé, d'un travail de recherche... Les présentations seront suivies d'une discussion au sein du groupe de TD, à laquelle il sera attendu que chaque étudiant participe au moins une fois par séance.
Responsable(s)	Euan Wall
Date(s)	S1 – septembre 2022-janvier 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Euan Wall : euan.wall@univ-paris1.fr

3.2 Semestre 2 Université de Padoue

UE1	Formation pratique et Méthodologie	10 ects
UE11	Approches méthodologiques d'ensemble	3 ects
	Patrimoine industriel et développement local. D. CELETTI	
UE12	Module formation pratique	7 ects
	- Ateliers : Patrimoine industriel : connaissance et projet. M. PREITE	
	- Projet tutoré	
	- Les archives d'entreprise et les sources du patrimoine industriel.	
UE2	Fondamentaux	10 ects
	De l'archéologie aux patrimoines industriels. G. L. FONTANA	5 ects
	Histoire des entreprises multinationales et économie globale. M. BERTILORENZI	5 ects
UE3	Environnement scientifique	10 ects
	Webminar TPTI	
	Un séminaire de complément disciplinaire (un séminaire au choix) :	5 ects
	- Anthropologie urbaine. F. FAVA	
	- Museums, collections, heritage. E. CANADELLI	
- Industrial heritage law. M. GIAMPIERETTI		
- Ville et industrie. G. ZUCCONI		
	2 cours de langue : English Language for Industrial Archaeology, langue italienne	5 ects

Calendrier universitaire 2022-2023 :

2^{ème} semestre : du 1^{er} février au 30 juin 2023 inclus

Vacances universitaires 2021-2022 pour le semestre 2 :

PÂQUES : du 7 au 11 avril 2023 inclus

Description détaillée des enseignements

Semestre 2 – UE1.1 PATRIMOINE INDUSTRIEL ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Nature du cours	Cours
Présentation	Le cours analyse dans une perspective pluridisciplinaire et comparative le rôle du patrimoine industriel dans l'évolution des contextes urbains et dans les transformations économiques et sociales des territoires au point de vue historique, culturel, économique, urbanistique, symbolique et identitaire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre la méthodologie de développement du processus de réappropriation culturelle, économique et sociale du patrimoine industriel ; - Comprendre les liaisons entre sauvegarde/valorisation du patrimoine industriel et développement local ; - Comprendre les enjeux qui font du patrimoine industriel un levier du développement économique et culturel du territoire ; - Apprendre à considérer et à utiliser les témoignages des activités économiques pour la re-crédation d'activités ancrées dans les traditions territoriales ; - Comprendre comme l'enracinement territorial du patrimoine industriel peut favoriser l'émergence d'un apprentissage collectif fondé sur la co-production de nouvelles ressources, moteur de développement durable ; - Par l'analyse de cas, acquérir les compétences pour approfondir et pour élaborer, piloter et gérer les projets concernant le patrimoine industriel dans le cadre du développement du territoire ; - Apprendre à promouvoir l'interaction entre les acteurs impliqués dans les projets de régénération urbaine et de re-dynamisation territoriale.
Structure	Le cours montrera que les formes les plus innovantes du développement mêlent l'héritage historique et culturel aux techniques et pratiques les plus contemporaines, et que, de ce point de vue, l'économie et la culture, comme le public et le privé, loin de s'opposer, doivent cheminer ensemble pour donner plus de sens et d'avenir aux projets. Différentes méthodologies et instruments propres à toutes les disciplines impliquées dans le projet seront employés. Une partie substantielle du temps sera consacrée aux visites et au travail du terrain.
Responsable(s)	David Celetti
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - DAMBRON, Patrick, <i>Patrimoine industriel & développement local. Le patrimoine industriel et sa réappropriation territoriale</i>, Paris, Jean Delaville, 2004. (première partie). - DANSERO, Egidio, EMANUEL, Cesare, GOVERNA, Francesca, <i>I patrimoni industriali. Una geografia per lo sviluppo locale</i>, Milano, Franco Angeli, 2003. - LAMARD, Pierre, VITOUX, Marie-Claire (dir.), <i>Les friches industrielles, point d'ancrage de la modernité</i>, Panazol, Lavauzelle, 2006. - RONCHETTA, Chiara, TRISCIUOGLIO, Marco, <i>Progettare per il patrimonio industriale</i>, Torino, Celid, 2008. - FONTANA, Giovanni Luigi, GARCON, Anne-Françoise, CARDOSO DE MATOS, Ana (dir.), <i>L'aluminium et la calebasse. Patrimoines techniques, patrimoines de l'industrie en Afrique</i>, Belfort, Pôle éditorial de l'UTBM (co-éditeur: Univ Paris1), 2013.
Lieu(x)	Dipartimento di Scienze Storiche, Geografiche e dell'Antichità Università degli Studi di Padova
Date(s)	S2 – février-juin 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Pr. David Celetti : david.celetti@unipd.it

Semestre 2 - UE1.2 LES ARCHIVES D'ENTREPRISE ET LES SOURCES DU PATRIMOINE INDUSTRIEL	
Nature du cours	Cours
Présentation	<p>Organisation informatique des documents, modalités d'utilisation des informations dans la programmation territoriale et dans les interventions de conservation et de valorisation du patrimoine industriel.</p> <p>Les conférences et les séminaires seront axés sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les archives, les musées et les sites, sources pour l'étude de l'industrie ; une approche globale 2) les archives d'entreprise : caractéristiques et particularités 3) formes d'entreprise, formes d'archive, types de documents, types de sources 4) les instruments de description du patrimoine archivistique sur support traditionnel et sur le Web 5) méthodologies et stratégies pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine archivistique des entreprises 6) visites et applications pratiques
Objectifs	Chaque étudiant doit acquérir les connaissances relatives aux archives des entreprises et devenir capable d'écrire des projets de préservation, description et mise en valeur du patrimoine archivistique des entreprises, avec des instruments traditionnels et numériques.
Structure	Le programme sera mené à travers des cours, des recherches individuelles des étudiants, dirigés par le professeur, conçues pour contextualiser le contenu de l'enseignement dans le contexte d'appartenance, débats, études de cas significatifs, visites aux archives d'entreprises.
Responsable(s)	Carolina Lussana
Bibliographie	- BONFIGLIO DOSIO G., « Les archives d'entreprise et les sources pour l'histoire du patrimoine industriel - Gli archivi d'impresa e le fonti per la storia del patrimonio industriale - Business archives and sources for the history of industrial heritage », Padova, Cleup, 2020.
Lieu(x)	Dipartimento di Scienze Storiche, Geografiche e dell'Antichità Università degli Studi di Padova
Date(s)	S2 – février-juin 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Pr. Carolina Lussana : carolina.lussana@unipd.it

Semestre 2 - UE2 DE L'ARCHEOLOGIE AUX PATRIMOINES INDUSTRIELS	
Nature du cours	Séminaire
Présentation	Le séminaire analyse les méthodes de recherche dans le domaine de l'archéologie industrielle et de l'histoire du patrimoine industriel et examine les processus de patrimonialisation des biens de la civilisation industrielle dans une perspective pluridisciplinaire et comparative en utilisant l'étude de cas pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques de connaissance, conservation et réhabilitation des biens industriels. Il étudie les formes d'intégration du patrimoine industriel dans l'ensemble des biens culturels.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser le développement historique des concepts d'archéologie et de patrimoine industriel ; connaître les composantes et savoir attribuer les valeurs propres aux biens de l'archéologie industrielle ; - Apprendre objectifs, méthodologies et pratiques de l'archéologie industrielle ; - Savoir rechercher et utiliser toutes les sources utiles pour l'étude du patrimoine industriel matériel et immatériel ; - Apprendre à mettre en rapport dans l'étude du patrimoine industriel les sciences humaines, techniques et sociales ; - Comprendre que le patrimoine industriel, sous ses multiples facettes, fixe les spécificités historiques, économiques et sociales des territoires ; - Savoir évaluer les différentes possibilités d'usage du patrimoine industriel matériel (réhabilitation, restauration, rénovation, réutilisation, reconversion, restitution, réappropriation) et de valorisation du patrimoine immatériel.
Structure	Conceptualisation ; historique des relations entre archéologie et patrimoine industriel ; analyse de bonnes pratiques d'étude et d'intervention à travers l'exposé d'exemples de conservation, valorisation et gestion innovante du patrimoine industriel dans de différents pays et domaines ; visites d'étude et travaux de terrain faits par des méthodologies et des instruments propres aux différentes disciplines impliquées dans ce domaine d'étude.
Responsable(s)	Giovanni Luigi Fontana
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - DAMBRON, Patrick, <i>Patrimoine industriel & développement local. Le patrimoine industriel et sa réappropriation territoriale</i>, Paris, Jean Delaville, 2004. (première partie). - LAMARD, Pierre, VITOUX, Marie-Claire (dir.), <i>Les friches industrielles, point d'ancrage de la modernité</i>, Panazol, Lavauzelle, 2006. - DAUMAS, Jean-Claude (dir.), <i>La mémoire de l'industrie. De l'usine au patrimoine</i>, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006. - FONTANA, Giovanni Luigi, MELGAREJO, Joaquín, ZARDOYA, María Victoria (dir.), <i>Patrimonio hidráulico, industrial, arquitectónico y urbano en el ámbito hispano – cubano</i>, Terni, Crace, 2013. - FONTANA, Giovanni Luigi, <i>Company Towns in the World</i>, Venezia, Marsilio, 2017. - TOGNARINI, Ivan, NESTI, Angelo, <i>Archeologia industriale. L'oggetto, i metodi, le figure professionali</i>, Roma, Carocci, 2003.
Lieu(x)	Dipartimento di Scienze Storiche, Geografiche e dell'Antichità Università degli Studi di Padova
Date(s)	S2 – février-juin 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Pr. Giovanni Luigi Fontana : giovanniluigi.fontana@unipd.it

Semestre 2 - UE2 HISTOIRE DES ENTREPRISES MULTINATIONALES ET ÉCONOMIE GLOBALE	
Nature du cours	Cours
Présentation	Le cours entend fournir des notions d'histoire des entreprises afin de comprendre le rôle des acteurs économiques (entreprises et entrepreneurs), de leurs formes d'organisation et de leurs stratégies dans les choix techniques et productifs. En particulier, on se focalisera sur l'évolution historique des entreprises multinationales, sur leur rôle dans le processus d'intégration économique et sur les impacts que ces entreprises ont eu sur des contextes économiques et sociaux différents. On adoptera une approche institutionnelle au problème historique de l'entreprise, afin de comprendre les interactions mutuelles entre acteurs et société dans les transformations techniques et économiques.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de comprendre le problème du patrimoine industriel aux logiques organisationnelles et productives des acteurs économiques - Savoir déconstruire le discours et la narration de l'entreprise, avec attention particulière à l'innovation - Savoir contextualiser les choix productifs des acteurs économiques avec la situations économiques, sociales et politiques spécifiques
Structure	Cours frontal et seminarial, exposé en face à la classe, lectures et commentaires individuels.
Responsable(s)	Marco Bertilorenzi
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - AMATORI Franco, COLLI Andrea, <i>Business history. Complexities and comparisons</i>, Abingdon, Routledge, 2011. - CHANDLER Alfred D., <i>Scale and scope. The dynamics of industrial capitalism</i>, Cambridge, Mass. [etc.], Belknap press. - FITZGERALD Robert, <i>The rise of the global company. Multinationals and the making of the modern world</i>, Cambridge, Cambridge University Press, 2015. - COLLI Andrea, <i>Dynamics of International Business. Comparative perspectives of firms, markets and entrepreneurship</i>, London, New York, Routledge, 2016.
Lieu(x)	Dipartimento di Scienze Storiche, Geografiche e dell'Antichità Università degli Studi di Padova
Date(s)	S2 – février-juin 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	Pr. Marco Bertilorenzi : marco.bertilorenzi@unipd.it

Semestre 2 – UE3 UN SEMINAIRE DE COMPLEMENT DISCIPLINAIRE	
Nature du cours	Séminaire
Choix n°1	<p>Anthropologie urbaine, F. Fava</p> <p>L'objectif principal du cours est d'illustrer la pertinence du geste anthropologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -pour bâtir l'analyse critique du micro social urbain avec le contexte plus vaste dans lequel il est corrélé -pour comprendre les effets que ces procès ont sur les formes de vie des individus et des groupes et comme ces mêmes procès sont adoptés, contestés, réélabores et réinventés. <p>Le cours introduit aux différentes et multiples questions anthropologiques (dans une perspective soit historique que systématique), aux approches théoriques, à la recherche ethnographique dans l'espace domestique comme dans celui public. Les aires urbaines et leur identification comme lieux de recherche et d'attention disciplinaire, dans la théorie sociale et dans celle anthropologique en particulier, sera le pont de départ du parcours.</p>
Choix n°2	<p>Museums, collections, heritage, E. Canadelli</p> <p>The course is dedicated to discovering the many lives of objects and why it is important for historians to engage with their stories and biographies. In doing so, this course explores mobility as a defining character in the life and history of objects. We'll follow different artefacts through their uses, itineraries, global connections, trajectories, exchanges, circulations in space and time, changes of meaning. We will address key terms from museum studies, cultural history, and material culture – such as origin, provenance, collection and heritage – in the light of the so-called mobility turn. Mobility defines the life of an object in many ways: who made artefacts, who let them circulate, who moved them from one place to another, why they remained immobile, who brought them into a museum, how to tell their stories today and who speaks about them now, in the physical or virtual space of the museum.</p>
Choix n°3	<p>Industrial heritage law, M. Giampieretti</p> <p>The course aims to analyse the legal and institutional framework for the protection and enhancement of industrial heritage at international and European level, and to provide criteria for its interpretation and enforcement. Special attention will be paid to the EU rules and policies for the safeguarding of industrial heritage and the promotion of industrial culture as an essential part of Europe's identity. At national level, the most relevant Italian State and regional laws, and their practical implementation in this area, will be examined in detail.</p>
Choix n°4	<p>Ville et industrie, G. Zucconi</p> <p>Le séminaire analyse les différentes façons dont la ville et l'industrie ont défini au fil du temps leurs relations mutuelles. On étudiera les matériaux de construction les plus innovants dans leur application pratique entre 1850 et 1930. Une partie du cours sera consacrée aux problèmes de la production de masse, et son influence sur le processus de construction et sur l'architecture, les arts appliqués et l'industrial design.</p>

Semestre 2 – UE3 ANGLAIS POUR L'ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE ENGLISH LANGUAGE FOR INDUSTRIAL ARCHAEOLOGY	
Nature du cours	Cours
Objectifs	L'objectif de ce cours est de fournir un soutien aux étudiants Erasmus Mundus pendant leur séjour à Padoue (en leur permettant de bénéficier davantage de son environnement culturel) et de promouvoir la portée plurilinguistique du cours. Les étudiants qui ont une connaissance préalable de l'italien se verront offrir des cours de niveau plus élevé.
Responsable(s)	Lucia Broetto
Date(s)	S2 – février-juin 2023
Public(s)	Étudiants du Master TPTI
Contact	lucia.broetto@unipd.it

Semestre 2 – UE3 LANGUE ITALIENNE ITALIAN LANGUAGE	
Nature du cours	Course
Objectifs	L'objectif de ce cours est de fournir un soutien aux étudiants Erasmus Mundus pendant leur séjour à Padoue (en leur permettant de bénéficier davantage de son environnement culturel) et de promouvoir la portée plurilinguistique du cours. Les étudiants qui ont une connaissance préalable de l'italien se verront offrir des cours de niveau plus élevé.
Responsable(s)	Enseignante du Centro Linguistico di Ateneo (CLA)
Lieu(x)	Centro Linguistico di Ateneo (CLA)
Date(s)	S2 – février 2023
Public(s)	Étudiants étrangers de l'université de Padoue
Contact	Tutor TPTI Padoue : tutor.tpti@unipd.it

3.3 Semestre 3 Université d'Évora

UE1	Formation pratique et Méthodologie	10 ects
UE11	Approches méthodologiques d'ensemble	3 ects
	Patrimoine muséologie et construction de la mémoire. M. DA LUZ SAMPAIO, A. CARDOSO DE MATOS	
UE12	Module formation pratique	7 ects
	Ateliers : Paysages culturels et territoires de l'industrie : méthodologie et projet. M. A. BERNARDO, A. CARDOSO DE MATOS	
	Projet tutoré Les images, sources du patrimoine technique. A. FIALHO CONDE, A. CARDOSO DE MATOS.	
UE2	Fondamentaux	10 ects
	Écosystèmes, paysage et gestion du patrimoine. A. FIALHO CONDE, R. SOUSA MATOS	5 ects
	Les paysages de l'innovation technique : analyse et impact sociétal. A. CARDOSO DE MATOS, P. SIMÕES, M. DA LUZ SAMPAIO	5 ects
UE3	Environnement scientifique	10 ects
	Webminar TPTI	
	Un séminaire de complément disciplinaire (un séminaire au choix) : - Techniques du monde arabo-islamique à l'époque médiévale. F. BRANCO CORREIA - Histoire et patrimoine de l'ingénierie. A. CARDOSO DE MATOS	5 ects
	2 cours de langues : français, portugais	5 ects

Calendrier universitaire 2023-2024 :

A préciser

Vacances universitaires 2023-2024 pour le semestre 3 :

A préciser

Description détaillée des enseignements

Semestre 3 - UE1.1 PATRIMOINE, MUSEOLOGIE ET CONSTRUCTION DE LA MEMOIRE	
Nature du cours	Cours
Présentation	Ce cours discute les notions et concepts qui font le lien entre les multiples typologies et stratégies muséologiques et la mémoire des personnes et des communautés ; il les rapporte ensuite aux principes de la pratique muséologique et des options de valorisation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Établir les liaisons diversifiées qui au long du temps se sont établies entre les expositions et les musées ; - Comprendre la patrimonialisation des objets artistiques, techniques et industriels et les différents parcours de leur entrée dans les musées ; - Aborder la signification des objets techniques, industriels et artistiques dans les différents types de collections de musées ; - Évaluer les problèmes spécifiques des politiques de valorisation ; - Comprendre l'éventail d'intervention qu'on peut avoir dans un musée ; - Comprendre les dynamiques qui conduisent aux différents types de musées.
Responsable(s)	Maria da Luz Sampaio, Ana Cardoso de Matos
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - ALBERTI Samuel J.M.M., « Objects and the Museum », <i>Focus: Museums and the history of Science, Isis</i>, 96, 2005, p. 559–571. - BENSUAUDE-VINCENT Bernadette, « Vie d'objets », <i>Critique</i>, Centre National des Lettres, 2012, p. 588-598 (hal-01074231). - BONNOT Thierry, <i>La vie des objets. D'ustensiles banals à objets de collection</i>, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002. - DEBARY Octave, TURGEON Laurier (dir.), <i>Objets et Mémoires</i>, Paris et Québec, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme et Presses de l'Université Laval, 2007. - MATOS Ana Cardoso de, SAMPAIO Maria da Luz, « Os Objectos Industriais como Fonte para a História da Técnica e da Indústria e como Bens Patrimoniais », MALAQUIAS Isabel, et alii (orgs.), <i>Perspetivas sobre Construir Ciência</i>, Aveiro, UA Editora, 2014, p. 276-282.
Lieu(x)	Université d'Évora (bâtiment et salle à définir)
Date(s)	S3 – septembre 2023-janvier 2024
Public(s)	Étudiants du Master TPTI ; le séminaire est aussi optionnel pour des étudiants qui fréquentent d'autres master, notamment ceux qui fréquentent le master en Gestion et Valorisation du patrimoine Historique et Culturel
Contact	memtpti@gmail.com / +351 266 740 800

Semestre 3 - UE1.2 LES IMAGES, SOURCES DU PATRIMOINE TECHNIQUE	
Nature du cours	Cours
Présentation	Les images sont des importantes sources pour l'étude de l'histoire de la science, des techniques, du patrimoine et des paysages. Le présent cours propose des outils de compréhension de la relation techniques/sociétés dans une double optique théorique et pratique. Méthodes de constitution, gestion et valorisation des fonds iconographiques. Analyse des modalités d'utilisation des différents types d'images pour l'inventaire, la conservation et la valorisation du patrimoine et des paysages culturels.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Contact avec des situations concrètes de conservation et préservation du patrimoine iconographique ; - Étude du patrimoine iconographique en tant que source du patrimoine et des paysages culturels.
Structure	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des images comme source historiques - Compréhension des méthodes de constitution, gestion et valorisation des fonds iconographiques - Analyse de l'utilisation des différents types d'images pour l'inventaire, l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine des paysages culturels
Responsable(s)	Antónia Fialho Conde, Ana Cardoso de Matos
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - ABOUT, Ilse, CHEROUX, Clément , « L'histoire par la photographie », <i>Études photographiques</i>, 10 Novembre 2001, [En ligne], mis en ligne le 18 novembre 2002. URL : http://etudesphotographiques.revues.org/index261.html. - BURKE , Peter, <i>Eyewitnessing. The Uses of Images as Historical Evidence</i>, Ithaca (New York), Cornell University Press, 2001. - CIVERA, Inmaculada Aguilar, "La mirada fotográfica de la Ingeniería Civil", <i>Ingeniería y territorio</i>, N° 78, 2007, pages 82-93. - LAROCHE, Florent et ali, « L'image virtuelle comme source de connaissance pour le patrimoine technique et industriel : Comment allier Histoire et Ingénierie ? », <i>Congrès national des sociétés historiques et scientifiques</i>, Arles, France, 2007. - CANDAU, Jöel, <i>Mémoire et Identité</i>, Paris, P.U.F., 1998. - FOURCADE, Marie-Blanche, <i>Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel</i>, 2007. - GOMBRICH, E., <i>Norma e forma</i>, São Paulo, Martins Fontes, 1990.
Lieu(x)	Université d'Évora (bâtiment et salle à définir)
Date(s)	S3 – septembre 2023-janvier 2024
Public(s)	Étudiants du Master TPTI ; le séminaire est aussi optionnel pour des étudiants qui fréquentent d'autres master, notamment ceux qui fréquentent le master en Gestion et Valorisation du patrimoine Historique et Culturel
Contact	memtpti@gmail.com / +351 266 740 800

Semestre 3 - UE2 ECOSYSTEMES, PAYSAGE ET GESTION DU PATRIMOINE	
Nature du cours	Séminaire
Présentation	Ce séminaire étudie le rapport entre patrimoine naturel, culturel et environnemental en faisant jouer les différents concepts et approches propres à chaque espace culturel. Il analyse la dynamique de ces paysages culturels qui ont une valeur patrimoniale spécifique et qui posent des problèmes de conservation et de valorisation dans un cadre de développement durable.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser la conceptualisation associée aux paysages (culturels) et leur gestion ; - Comprendre les paysages culturels en tant que ressource patrimoniale, leur gestion et leur organisation ; - Connaître les rapports entre des éléments d'intérêt naturel et culturel et l'environnement ; - Comprendre le patrimoine comme paradigme des rapports entre l'Homme et la nature ; - Connaître la dynamique de certains paysages culturels en ce qui concerne les valeurs patrimoniales ; - Comprendre les rapports entre Patrimoine et Environnement
Structure	<ol style="list-style-type: none"> 1. Du patrimoine culturel et naturel et la recherche de concepts : paysage, paysage culturel et patrimonial et écosystème 2. Les écosystèmes et leur fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> - unités de soutenabilité - bilan et adaptation aux changements - capacité de charge 3. Paysages naturels et culturels et l'émergence des valeurs patrimoniales 4. Options politiques, critères de gestion et instruments légaux de protection et conservation des paysages 5. Implémentation de projets de paysages culturels et sa surveillance
Responsable(s)	Antónia Fialho Conde, Rute Sousa Matos
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - BUSTAMANTE, L. P., PONCE, C. P., <i>Paisajes culturales: el parque patrimonial como instrumento de revalorización y revitalización del Territorio</i>, <i>Theoria</i> 13, 2004. - CHEVALIER, R., <i>Lecture du Temps dans l'Espace</i>, Paris, Picard, 2000. - CLAVAL, Paul, <i>The Idea of Landscape</i>, PECSRL-The Permanent European Conference for the Study of the Rural Landscape 23rd Session - <i>Landscape, Identities and Development</i>, Lisbon and Óbidos, Portugal, 1st – 5th September 2008 - JOHNSON, M., <i>Ideas of Landscape: An Introduction</i>, Oxford, Blackwell Publishing, 2006. - KELLER, E. A, BOTLIN, D. B., <i>Essential Environmental Science</i>, 4th Edition, John Wiley and Sons, 2008. - MILLER Jr, TYLER G., <i>Living in the Environment – Principles, Connections, and Solutions</i>, 5th Edition, Thomson, 2007. - NAVEH, Z., <i>Interactions of landscapes and cultures</i>, <i>Landscape and Urban Planning</i> 32 (1995), 43-54. - NAVEH, Z., <i>What is holistic landscape ecology? A conceptual introduction</i>, <i>Landscape and Urban Planning</i>, 50 (2000), 7-26.
Lieu(x)	Université d'Évora (bâtiment et salle à définir)
Date(s)	S3 – septembre 2023-janvier 2024
Public(s)	Étudiants du Master TPTI ; le séminaire est aussi optionnel pour des étudiants qui fréquentent d'autres master, notamment ceux qui fréquentent le master en Gestion et Valorisation du patrimoine Historique et Culturel
Contact	memtpti@gmail.com / +351 266 740 800

Semestre 3 - UE2 LES PAYSAGES DE L'INNOVATION TECHNIQUE : ANALYSE ET IMPACT SOCIÉTAL	
Nature du cours	Séminaire
Présentation	Ce séminaire analyse la relation historique entre nature et grands travaux publics en étudiant les paysages visibles (superstructures) et invisibles (mines, travaux souterrains, infrastructures urbaines). Il présente les conséquences paysagères et sociales des grands ouvrages d'arts.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la relation historique entre la nature et les grands travaux publics ; - Etudier les paysages visibles (infrastructures de communication, transport, énergie) et les paysages invisibles (mines, travaux souterrains, infrastructures urbaines) ; - Analyser les conséquences paysagères, sociales et environnementales du à l'implantation de nouvelles technologies dans les différentes régions ; - Comprendre l'importance de la constitution des paysages contemporains pour l'aménagement du territoire au niveau de la préservation patrimoniale
Structure	<ul style="list-style-type: none"> - Nature, paysage, technologie et science : une introduction conceptuelle ; - Les grands « systèmes techniques » et la création des paysages technologiques ; - L'impact des nouveaux systèmes de transport dans le paysage et le changement du regard sur le paysage : chemins de fer, voiture, avion ; - Les conséquences paysagères, sociales et environnementales de la construction de grands systèmes d'usage de l'énergie hydraulique ; - Les conséquences sociales des changements des paysages.
Responsable(s)	Ana Cardoso de Matos, Paula Simões, Maria da Luz Sampaio
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - BLACKBOURN, David, <i>The conquest of Nature. Water, landscapes, and the making of Modern Germany</i>, Ed W.W. Norton & C^a, 2006. - DESPORTS, Marc, <i>Paysages en mouvement. Transport et perception de l'espace XVIIe-XXe siècle</i>, Ed Gallimard, 2005. - EDELBLUTTE, Simon, <i>Paysages et territoires de l'industrie en Europe. Héritages et nouveaux</i>, ED Ellipse, 2010. - GRAHAM, Stephen (ed.), <i>The Cybercities Reader</i>, Routledge, 2003. - LATOUR, Bruno, HERMANT, Émilie, <i>Paris ville invisible</i>, Paris, La Découverte, 1998. - LATOUR, Bruno, <i>Politique de la nature</i>, La Découverte, 2004. - MATOS, Ana Cardoso de, "Landscape and Heritage of Hydroelectricity in Portugal", BARCIELA, C., et ali.(Eds.), <i>Los bienes culturales y su aportación al desarrollo sostenible</i>, Publicaciones de la Univ de Alicante, 2012. - PICON, Antoine, <i>La Ville territoire des cyborgs</i>, Les Éditions de l'Imprimeur, 1998. - PALMER, Marilyn, NEAVERSON, Peter, <i>Industry and Landscape, 1700-1900</i>, Rutledge, 1994. - NYE, David, <i>American Technological sublime</i>, MIT Press, 1994.
Lieu(x)	Université d'Évora (bâtiment et salle à définir)
Date(s)	S3 – septembre 2023-janvier 2024
Public(s)	Étudiants du Master TPTI ; le séminaire est aussi optionnel pour des étudiants qui fréquentent d'autres master, notamment ceux qui fréquentent le master en Gestion et Valorisation du patrimoine Historique et Culturel
Contact	mempti@gmail.com / +351 266 740 800

Semestre 3 – UE3
UN SEMINAIRE DE COMPLEMENT DISCIPLINAIRE

Nature du cours	Séminaire
Choix n°1	<p>Techniques du monde arabo-islamique à l'époque médiévale, F. Branco Correia.</p> <p>Ce séminaire interroge les techniques du monde arabo-islamique médiéval principalement dans la réalité ibérique d'Al-Andalou, dans une perspective d'intégration des techniques autochtones et de leur appréhension et/ou transformation et analyse les capacités d'interaction des cultures en présence dans la péninsule ibérique.</p>
Choix n°2	<p>Histoire et patrimoine de l'ingénierie, A. Cardoso de Matos.</p> <p>Ce séminaire étudie les réalisations du Génie civil et militaire en matière d'infrastructures. Sont envisagés, la question du transfert technologique en liaison avec la formation et les connaissances des ingénieurs, et la traduction de cette liaison sur les ouvrages d'arts.</p>

3.4 Mobilité de spécialité

Semestre 4 – UE4.1 Module de spécialité, Université Polytechnique de Prague SOCIO-HISTOIRE DES TECHNOLOGIES CONTEMPORAINES	
Nature du cours	Séminaire
Cours n°1	<p>Cultures techniques, scientifiques et développement social : l'exemple tchèque. M. EFMERTOVA</p> <p>La technique et la science sont expliquées comme des phénomènes culturels, sociaux et économiques en mettant l'accent sur leur influence pour le développement de la société européenne et tchèque du XVIII^e au XX^e siècles. Le séminaire montre également l'élément de transfert de connaissances scientifiques et techniques et ses acceptations dans les pays tchèques, ainsi que le développement des sociétés de savants et techniciens et leur influence dans la société européenne, tchèque et tchécoslovaque. De plus, les formes de l'urbanisation et de l'industrialisation, ainsi que leurs aspects sociaux et culturels sont présentés.</p>
Cours n°2	<p>Technosciences et fabrique de l'Histoire. J. MIKEŠ, Z. BENEŠ, M. POSPÍŠIL, M. EFMERTOVA</p> <p>Le séminaire analyse les relations entre science, technique, société et culture en Europe et dans les pays tchèques et en Tchécoslovaquie. Il étudie la construction d'une historiographie des techniques et compare l'influence de cette double construction factuelle et intellectuelle entre 1^{ère} et 2^{ème} industrialisation.</p>
Cours n°3	<p>Histoire de l'électricité et de l'électrification. M. EFMERTOVA</p> <p>Le séminaire présente le développement de l'industrie électrotechnique en contexte européenne, dans les pays tchèques et en Tchécoslovaquie : la carte d'électrification, les transports électriques dans le cadre des chemins de fer et des villes, la formation et l'influence des élites électrotechniques dans la société tchèque entre XIX^e et XXI^e siècles ; la comparaison des systèmes d'électrification en Europe, le développement de la cybernétique et la génération des ordinateurs, internet et web ; la place de l'électrotechnique dans l'économie et dans la vie sociale.</p>

Semestre 4 – UE4.1 Module de spécialité, Université d'Oviedo ANALYSE SOCIO-CULTURELLE DES ESPACES INDUSTRIELS ET DU QUOTIDIEN	
Nature du cours	Séminaire
Cours n°1	<p>Langages et représentations du patrimoine industriel en Espagne. Analyse socioculturelle. M. DEL MAR DIAZ GONZALEZ</p> <p>Le séminaire propose une analyse socioculturelle du patrimoine industriel historique et du patrimoine intangible liés à l'industrialisation, en l'orientant vers la recherche mais aussi vers la pratique professionnelle. Le séminaire travaille à partir d'une réflexion théorique sur le sujet, mais en proposant à la fois une évaluation du degré de conservation des vestiges, leur catalogage et la gestion des documents d'archives privées et publiques pour l'interprétation de ces témoignages matériels.</p>
Cours n°2	<p>Sémiotique des espaces historiques de l'extraction du charbon européen. J. MUNIZ SANCHEZ</p> <p>Le séminaire propose une analyse théorique-pratique de l'organisation des espaces industriels du point de vue de la sémiotique, destinée à obtenir des outils de recherche et de réflexion théorique socio-culturels, ainsi que des procédures pour l'identification et le classement des différents éléments de l'ordination spatiale des charbonnages. Le séminaire travaille dans une perspective comparée autour de différentes études de cas du territoire européen.</p>
Cours n°3	<p>Conception et ergonomie des espaces intérieurs : analyse socioculturelle. A. M. FERNANDEZ GARCIA</p> <p>Le séminaire propose une analyse culturelle de l'espace domestique moderne à partir du XVIIIème siècle jusqu'à aujourd'hui. Avec des exemples pratiques, il montre la configuration de l'espace moderne à partir de critères comme la ségrégation du genre, l'âge ou la position sociale, mais également à partir du progrès technologique qui propose des changements déterminants. L'habitation devient un espace de complexité physique, social et symbolique, adapté à une société en changement.</p>

Semestre 4 – UE4.1
Module de spécialité, Université de Sfax
HISTOIRE, ARCHEOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Nature du cours	Séminaire
Cours n°1	<p>Les cités portuaires au Maghreb, aménagements urbains et réseaux d'échanges. S. MOKNI</p> <p>Le séminaire propose une introduction sur l'intérêt du patrimoine urbain des cités portuaires, le cas du Golfe de Gabès-Tunisie dans l'Antiquité, dans ses expressions matérielles et immatérielles. Il met en avant le creuset architectural et artistique impacté par les relations socio-économiques et culturelles avec les milieux locaux, régionaux et méditerranéens. Le séminaire comporte une formation théorique et des visites de terrain.</p>
Cours n°2	<p>Monuments et techniques de construction dans le Maghreb médiéval. H. ABDOULI</p> <p>Portant sur les villes côtières de l'Ifriqiya médiévale (fortifications et ouvrages fortifiés), le séminaire fait une synthèse sur l'architecture militaire aghlabide et fatimide : les lieux de guet (tour, manar- nadhur...) et les lieux de casernement (Ribat- Hisn...). Il vise, également, à déterminer les matériaux et les techniques de fortifications. Le séminaire comporte une formation théorique et des visites de terrain (Ribat de Monastir et/ou celui de Sousse- la ville de Mahdiya ou celle de Sfax).</p>
Cours n°3	<p>Tourisme culturel et développement durable. Z. HAMMAMI</p> <p>Le séminaire s'intéresse à étudier la valorisation du patrimoine en faveur d'un développement local et régional durables. Les ksour, les troglodytes, les villages berbères et les différentes composantes du patrimoine Amazighe immatériel de la chaîne des Matmatas-Demmer (Sud-Est tunisien) constituent un cas d'étude expressif. Il s'agit d'une région dont le développement touristique connaît une forte dualité entre un tourisme de passage et un tourisme alternatif guidé par les acteurs locaux et les voyageurs responsables. En plus d'une partie conceptuelle, des sorties de terrain sont envisagées dans le cadre de ce séminaire.</p>

Semestre 4 – UE4.1
Module de spécialité, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL EN AFRIQUE DE L'OUEST

Nature du cours	Séminaire
Cours n°1	<p>Archéologie et gestion du patrimoine du Delta du Saloum. M. SALL</p> <p>Le séminaire présente les découvertes archéologiques (amas coquilliers, poterie, métallurgie du fer, tumulus coquilliers et en terre) issues des recherches menées dans le Delta du Saloum, classé au patrimoine mondial depuis 2011. L'approche mettra aussi l'accent sur les interculturalités, les savoir-faire traditionnels liés à l'exploitation et à la gestion de la mangrove, les innovations technologiques et surtout la conservation et la gestion de ce patrimoine menacé. En plus du séminaire théorique, un séjour est prévu sur le site.</p>
Cours n°2	<p>Patrimoine bâti colonial et autochtone. S. LOUKOU, A. JOUGA</p> <p>Ce séminaire permet aux étudiants d'acquérir des notions de base de l'étude du patrimoine architectural traditionnel et moderne à travers des textes de loi et des exemples concrets. Il permettra également d'aborder la valorisation et l'étude de ce patrimoine peu étudié et confronté à beaucoup de menaces et problèmes de restauration. Des visites de bâtiments sont prévues.</p>
Cours n°3	<p>Savoir-faire traditionnel. A. DEME</p> <p>Ce cours explore la manière avec laquelle la connaissance est partagée et normée en Sénégal. Il analyse le savoir traditionnel avec ses protocoles associés ainsi que ses implications sociales, culturelles, économiques et ontologiques. Ces implications affectent la manière dont ce savoir influe le faire (le geste) dans la conception et confection du produit et sa présentation. Des exemples pratiques seront tirés des artisans et des communautés sénégalaises.</p>

Semestre 4 – UE4.1
Module de spécialité, Université de Kagoshima
GESTION DU PATRIMOINE DANS UNE APPROCHE GLOCALE

Nature du cours	Séminaire
Cours n°1	<p>Gestion du patrimoine local et architecture régionale. J. KIKATA</p> <p>Dans ce séminaire, les étudiants apprennent les méthodes de construction uniques du sud du Japon par rapport au reste du pays. Il introduit ensuite la réalité des sites du patrimoine qui sont exposés aux menaces naturelles locales telles que les typhons et les pluies torrentielles, et les efforts pour les préserver. L'enseignement est dispensé en anglais.</p>
Cours n°2	<p>Le patrimoine mondial dans la région de Kagoshima. S. NISHIMURA</p> <p>L'objectif de ce séminaire est de fournir aux étudiants des connaissances sur le tourisme et la capacité de reconfigurer ces connaissances. Ce cours se concentre sur les sites de Kagoshima qui sont inclus dans le patrimoine mondial "Sites de la révolution industrielle Meiji au Japon : sidérurgie, construction navale et extraction houillère" : l'ancien Shuseikan, Touraille à charbon de Terayama et Vanne de Sekiyoshi du canal Yoshino. L'enseignement est dispensé en anglais.</p>
Cours n°3	<p>Sciences culturelles dans les îles Amami. I. KANESHIRO, S. YAMAMOTO</p> <p>Dans ce séminaire, les étudiants apprendront à comprendre la pluralité des cultures locales du point de vue de l'anthropologie culturelle et de l'ethnobotanique, en considérant les îles Amami comme un terrain où se superposent les cultures Yamato (Japon central) et Ryukyu. L'enseignement est dispensé en anglais.</p>

Semestre 4 – UE4.1 Module de spécialité, Université Nationale de Cordoba GESTION DES SYSTEMES PATRIMONIAUX ET DES PAYSAGES CULTURELS	
Nature du cours	Séminaire
Cours n°1	<p>Le nord-ouest et le patrimoine de la colonisation espagnole. O. PARTELINI DE KOCH</p> <p>Le séminaire propose une analyse théorico-pratique de l'organisation des paysages culturels de la zone nord de la République argentine, chemin de la colonisation espagnole. Ce patrimoine traduit une organisation socio-spatiale-productive d'un système de vie, déclaré patrimoine de l'humanité.</p>
Cours n°2	<p>Le chemin du vin. Région de Cuyo. G. GIRINI</p> <p>Le séminaire propose une analyse théorico-pratique de l'organisation des paysages culturels de l'ouest de la République argentine, surtout ceux réunis dans le système dit « chemin du vin », dans leurs expressions matérielles et immatérielles.</p>
Cours n°3	<p>Paysages culturels internationaux. Études de cas. M. SANTANGELLO</p> <p>Le séminaire propose une analyse théorico-pratique des paysages culturels à travers une étude comparative, où des problèmes communs sont mis en perspective dans divers espaces internationaux (centre de la République Argentine, région de la padanie italienne). Le séminaire comporte une formation théorique et des visites de terrain.</p>